

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

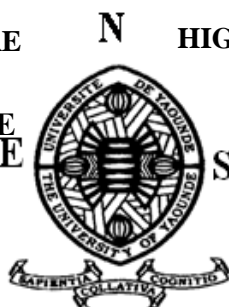
\*\*\*\*\*

HIGHER TEACHERS TRAINING COLLEGE

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

\*\*\*\*\*



**LES GROUPES D'INITIATIVE COMMUNE  
DANS L'ARRONDISSEMENT DE  
SANGMÉLIMA 1992-2012 : ANALYSE  
HISTORIQUE**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de  
Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)

Par

**Parfait Etienne Eyizo'o**

*Licencié en Histoire*

Sous la direction du

**Dr Anselme Raymond Ebalé**

*Chargé de Cours*

Année académique : 2015-2016

*A*

*mon épouse : Michelle Berthe Mba*

*mes parents : Jean Jacques Eyizo'o et Eliette Ze Mebanda*

*mes enfants Alicia Mba, Yvan Eyizo'o et Mike Eyizo'o*

## RESUME

Ce mémoire présente les Groupes d'initiative Commune (GIC) dans l'arrondissement de Sangmélina. Il s'agit d'une analyse historique de cette forme d'organisation rurale dans la région de Sangmélina, de la période allant de 1992 à 2012.

Le travail présente les GIC dans l'arrondissement de Sangmélina à travers quatre chapitres. Ceux-ci procèdent à une analyse successive de la création des GIC (chapitre I), leur évolution et les types de GIC (chapitre II), les réalisations à caractères économique et social (chapitre III) et pour une meilleure appréhension de la notion, une étude de cas en occurrence le Groupe d'initiative commune (GIC) Eleveurs du village Ako'olui (chapitre IV).

De cette étude, il ressort qu'entre 1992 et 2012, l'arrondissement de Sangmélina a connu la création et l'enregistrement dans les services Coop/GIC des délégations provinciales d'agriculture du sud (Ebolowa), et départementale de l'agriculture et du développement rural du Dja-et-Lobo (Sangmélina), de plus de trois cents GIC dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, l'artisanat, les prestations de service (santé). Ceux-ci œuvrent pour le développement socio-économique des populations rurales et mêmes urbaines abandonnées à elles-mêmes par l'Etat. En dépit des difficultés de divers ordres dont-ils font face au quotidien, les GIC de l'arrondissement de Sangmélina ont jusqu'ici fait montre de vaillance, d'efficacité, de perspicacité et de persévérance dans l'atteinte de l'objectif fixé "l'amélioration des conditions de vie des membres par la promotion des activités génératrices de revenus".

**ABSTRACT**

This post graduate diploma these presents Common Initiative Groups (C.I.Gs) in the Sangmélima subdivision. This has to do with the historic analysis of this type of rural organization of Sangmélima region from the period between 1992-2012.

This work depicts Common Initiative Groups of Sangmélima subdivision in four chapters. Of which they proceed on successive analysis of creation of C.I.Gs (chapter I), their evolution and the various types of C.I.G. (chapter II), the socioeconomics realizations (chapter II) and for better apprehension of the notion, a case study in particular of Common Initiative Group of reapers of Ako'olui (chapter IV).

From this case study, it shows that in between 1992 and 2012, the Sangmélima subdivision had witnessed the creation and had registered in services of Coop/C.I.G of provincial delegations of agriculture of South (Ebolowa), and departmental for agriculture and rural development of Dja and Lobo (Sangmélima), of more than three hundred CIG in the domain of agriculture, rearing, pisciculture, art craft, Service provider or the provision of services (health). All those work for the socio-economic development of the rural populations and even urban abandoned themselves by state. Not with standing difficulties from different orders which they face daily. C.I.Gs of Sangmélima subdivision up till here depicts their boldness, efficiency, strength and engagement in the attainment of their fixed objectives "Amelioration of living conditions of members by promoting generative income activities".

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
RESUME.....	ii
ABSTRACT .....	iii
SOMMAIRE .....	iv
REMERCIEMENTS .....	v
Liste des sigles, abréviations et acronymes .....	vi
Liste des illustrations .....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : CRÉATION DES GROUPES D’INITIATIVE COMMUNE DANS L’ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA .....	11
I - PRÉSENTATION DU MILIEU .....	11
II - LES FACTEURS DE CRÉATION DES GIC.....	22
CHAPITRE II : L’ÉVOLUTION ET LA TYPOLOGIE DES GROUPES D’INITIATIVE COMMUNE.....	32
I - ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DES GIC .....	32
II –LES TYPES DE GIC .....	40
CHAPITRE III : LES RÉALISATIONS DES GIC DANS L’ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA.....	55
I - LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES.....	55
II - LES RÉALISATIONS A CARACTÈRE SOCIAL .....	61
III – APPROCHE CRITIQUE DU FONCTIONNEMENT DES GIC.....	66
CHAPITRE IV : ÉTUDE DE CAS D’UN GIC : LE GIC-ÉLEVEURS DU VILLAGE AKO’OLUI .....	72
I - CRÉATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT .....	72
II - LES RÉALISATIONS DU GIC-ÉLEVEURS .....	78
III - LES DIFFICULTÉS DU GIC-ÉLEVEURS .....	81
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	84
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	86
TABLE DE MATIÈRES.....	92
ANNEXES .....	96

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, qu'il nous soit permis d'adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu apporter une pierre à la réalisation de celui-ci .

Nous voulons de prime à bord exprimer notre reconnaissance à notre directeur le Dr Raymond Anselme Ebalé qui, par ses conseils, sa rigueur et sa disponibilité, a été un guide pour nous dans notre tâtonnement inhérent à l'apprentissage.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tous les enseignants des départements d'Histoire et de Géographie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé qui ont fait de nous les chevaliers de la craie : les Pr. Salvador Eyezo'o, Eugène Désiré Eloundou, Jean Paul Ossah Mvondo, Michael Ndobegang, Robert Kpwang Kpwang, les Dr Joseph Tanga Onana, Souley-Mane, Mbarga, Idrissou, Jean Bosco Ella, Mvé Belinga. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre himalayesque reconnaissance pour leurs conseils pourvus de sagesse.

Nos sincères remerciements à M. Mvele Jean Paul délégué du GIC-Eleveurs, et de Mme Akamba Ndoumou Myriam responsable du service Coop/GIC de la Délégation départementale de l'Agriculture et du développement rural du Dja-et-Lobo pour l'honneur qu'ils nous ont faits à travers les interviews et la documentation appropriée mis à notre disposition. De même les propriétaires et membres des GIC, des techniciens d'agriculture et d'élevage des délégations départementales de l'agriculture et de l'élevage détachés au programme ACEFA du Dja-et-Lobo ; les paysans, ménagères et vendeuses pour leurs informations.

Nous exprimons notre profonde gratitude à l'endroit des membres de notre famille pour leur soutien moral, matériel et financier à l'instar de Michelle Berthe Mba mon épouse, Jean Jacques Eyizo'o, Eliette Ze Mebanda, André Lucie Mba, Louis Clément Mevougou, Pauline Olouman, et mes frères et soeurs.

## LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

**ACEFA** : Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales et Agropastorales

**ACS** : Archives de la Commune de Sangmélima

**ADS** : Archives de la Délégation d'Arrondissement de Sangmélima

**ANY** : Archives Nationales de Yaoundé

**BM** : Banque Mondiale

**CGP** : Conseillers de Groupements de Producteurs

**CHGA** : Cercle Histoire – Géographie – Archéologie

**COOP.** : Coopérative

**CRD** : Centre Régional de Démultiplication

**CTSPA** : Conseiller Technique Spécialisé en Production Animales

**CTSPV** : Conseiller Technique Spécialisé en Production Végétales

**CHGA** : Cercle d'Histoire-Géographie et d'Archéologie

**DD** : Délégation Départementale

**DDFF** : Délégation Départementale des Forêts et de la Faune

**DDP** : Développement Décentralisé Participatif

**DIPES II** : Diplôme de Professeur d'Enseignement Secondaire Deuxième Grade

**EFA** : Exploitations Familiales Agropastorales

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**FCFA** : Franc des Colonies Françaises d'Afrique

**FMI** : Fond Monétaire International

**GIC** : Groupe d'Initiative Commune

**IRAD** : Institut de Recherche du développement Agricole

**MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

**MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement  
du Territoire

**MINEPIA** : Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

**OPFCR** : Organisation de la Protection de la Forêt Camerounaise et de ses  
Ressources

**PAMEDD** : Partenariat Afrique/ Monde des Empires de Développement  
Durable

**PAS** : Programme d'Ajustement Structurel

**PLANOPAC** : Plate Forme Nationale des Organisations Professionnelles Agro  
Sylvo Pastorales du Cameroun

**SODECAO** : Société de Développement de Cacao



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### I - TABLEAUX

Tableau 1: Les éléments du climat de Sangmélima de 1992 à 2012.....	13
Tableau 2: Quelques essences végétales de la forêt de Sangmélima.....	16
Tableau 3: Quelques noms d'animaux de la forêt de Sangmélima .....	18
Tableau 4: Tableau d'analyse comparative des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun .....	28
Tableau 5: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 1992 à 2000.....	33
Tableau 6: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 2001-2012 .....	36
Tableau 7: Évolution annuelle des GIC de 1992 à 2012 .....	38
Tableau 8 : Répartition sectorielle des GIC et des adhérents de 1992-2012 .....	40
Tableau 9 : Évolution annuelle des GIC Agriculture de 1994-2012 .....	42
Tableau 10 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures vivrières.....	43
Tableau 11 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures d'exportation .....	45
Tableau 12 : Évolution annuelle des GIC Élevage 1994-2012 .....	47
Tableau 13 : Évolution annuelle des GIC en Pisciculture .....	49
Tableau 14: Évolution annuelle des GIC Artisanat .....	51
Tableau 15 : Évolution annuelle des GIC Prestataires des services .....	52
Tableau 16: Les produits vendus au marché central de Sangmélima provenant du GIC-Éleveurs.....	80

### II - GRAPHIQUES

Graphique 1 : Diagramme ombrothermique de Sangmélima de 1992 à 2012 .....	14
Graphique 2: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 1992 à 2000.....	33
Graphique 3: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 2001-2012 .....	36
Graphique 4: Évolution annuelle des GIC de 1992-2012.....	39
Graphique 5 : Répartition sectorielle des GIC et des adhérents de 1992-2012 .....	40
Graphique 6: Évolution annuelle des GIC Agriculture de Sangmélima de 1994-2012 .....	42
Graphique 7 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures vivrières.....	44
Graphique 8 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures d'exportation .....	46
Graphique 9: Évolution annuelle des GIC Elevage 1994-2012 .....	48
Graphique 10: Évolution annuelle des GIC en Pisciculture .....	49
Graphique 11: Évolution annuelle des GIC Artisanat .....	52
Graphique 12 : Évolution annuelle des GIC Prestataires des services .....	53

### III – PHOTOS

Photo 1: Le champ de maïs du GIC Ngomoto d’Avebe-Esse (2016).....	57
Photo 2: Pépinière de plants de cacaoiers du GIC Adymen de Mendong (2016) .....	58
Photo 3: Les Bâtons de manioc du GIC Amical de Nyazanga (2016) .....	60
Photo 4: Le petit matériel agricole du GIC la Forge du Sud d’Akon.....	61
Photo 5: Les Poussins âgés de 8 jours de la Ferme avicole du GIC-Eleveurs.....	79
Photo 6: Les Poussins âgés de 24jours de la Ferme avicole du GIC-Eleveurs.....	79

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 1 - Présentation et contexte général du sujet

La lutte contre la faim et la pauvreté reste l'un des sujets d'actualité les plus brûlants de l'heure au niveau des pays du sud de la planète, notamment en Afrique et particulièrement au Cameroun. Dans une perspective de résultat poursuivant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et en droite ligne du suivi marqué des orientations et prescriptions liées aux approches collaboratrices de Développement Décentralisé et Participatif selon la vision de la Région Afrique de la Banque Mondiale, il appartient impérativement à chaque région, chaque zone de s'activer autour de mécanismes pertinents adaptés aux problèmes, besoins et réalités locaux afin d'atteindre les buts qu'elle s'est elle-même fixée dans l'optique de l'amélioration de son indice de développement humain.

Dans son ouvrage intitulé "le développement rural, l'expérience africaine", UmaLele écrit "l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse de population à faible revenu résidant dans les zones rurales et la possibilité pour elles de maintenir ce développement passent par elles-mêmes et par leurs moyens"<sup>1</sup>. Pour cet écrivain, le développement serait une opportunité pour les populations à faibles revenus de contribuer activement à la réalisation des programmes devant leur permettre d'améliorer et d'élever leurs niveaux de vie, ce ci grâce à des groupements de diverses nature que ce soit. Pour appuyer cette idée, Georges Axinn déclare :

Les efforts des populations elles-mêmes sont conjugués avec ceux des autorités gouvernementales en vue d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles des communautés, d'intégrer ces communautés dans

---

<sup>1</sup>UmaLele, *Le développement rural, l'expérience africaine*, Paris, Economica, 1977, p. 21.

la vie de la nation, leur permettre de contribuer pleinement au progrès du pays<sup>2</sup>.

Ce travail que nous entreprenons dans la perspective historique, analyse les Groupes d'Initiative Commune (GIC) dans l'arrondissement de Sangmélina dont l'action est étroitement liée au développement économique et social du pays, à l'amélioration ainsi qu'à l'élévation du niveau de vie des populations pauvres du dit arrondissement.

## **2 - Raisons du choix du sujet**

Le choix de ce thème n'a pas été fait *ex-nihilo*. Plusieurs raisons l'ont guidé et l'ont orienté. La première raison est relative à notre spécialisation en histoire économique et sociale, qui nous permet d'apporter des suppléments d'informations à cette branche de l'histoire du Cameroun postcolonial.

Le second mobile est celui d'apporter notre modeste contribution à la connaissance de l'histoire de notre pays, en particulier de celle des formes d'organisations rurales (Association, Coopérative, Groupe d'initiative commune et Groupements d'intérêt économique) dans la lutte contre la pauvreté ambiante.

La troisième motivation enfin tient de la volonté et le souci qu'ont les populations de se regrouper en associations en vue de promouvoir leur développement socio-économique, du Cameroun en général et de leur arrondissement en particulier après la libéralisation du secteur agricole.

## **3 - Délimitation spatio-temporelle du sujet**

“L'histoire étant l'organisation par l'intelligence des données qui se rapportent à la temporalité”<sup>3</sup>. Elle nécessite que les faits présentés dans les analyses pour la restitution de la vérité historique soient situés chronologiquement comme le faisait remarquer Joseph Ki-Zerbo lorsqu'il affirmait :

---

<sup>2</sup> G. Axinn, *New strategies for rural development, rural life associates*, 1978, p. 22.

<sup>3</sup> P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire ?*, Paris, Seuil, 1971, p. 33.

C'est en effet, à travers le temps que l'homme fait l'histoire. Et l'historien qui veut raconter le passé sans repère chronologique ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans borne kilométrique<sup>4</sup>.

La fourchette chronologique étudiée est choisie en conséquence des faits et réalités bien pertinents et précis. L'année 1992 marque la promulgation par le président de la République de la loi régissant les sociétés coopératives et les groupes d'initiative commune. Au cours de cette année, on a observé à travers le triangle national une appropriation de la dite loi par les populations voyant en celle-ci une opportunité de développement à la base. Nous l'avons choisi comme borne inférieure dans la mesure où c'est à partir de ce moment que l'on a enregistré les premiers groupes d'initiative commune au Cameroun.

Quant à l'année 2012, elle marque la prolifération des GIC et des multiples réalisations observées de part et d'autre, aussi bien en milieu rural qu'urbain, vingt ans après la libéralisation du secteur de production.

L'espace géographique dans lequel s'inscrit cette étude est l'arrondissement de Sangmélima. Ancienne subdivision de la région du Ntem jusqu'en 1951<sup>5</sup>, Sangmélima est aujourd'hui le chef lieu du département du Dja-et-Lobo dans la région du Sud, et un arrondissement parmi les huit que compte ce département.

Après avoir situé le sujet dans son cadre spatial qu'est l'arrondissement de Sangmélima et la période choisie, il convient dès lors de procéder à la définition des expressions clés du sujet.

#### **4 - Définition des concepts**

Dans toute analyse, cette étape est importante car il est établi par Bruno Paulin Cohen que : "La définition des concepts permet de faciliter la

---

<sup>4</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, présence africaine, 1993, p. 14.

<sup>5</sup> ANY, 2AC9913, subdivision et Commune Mixte Rurale de Sangmélima, rapport annuel, 1953.

communication et de promouvoir un usage commun des termes contenus dans le problème de recherche”.

C’est ainsi que pour lever l’équivoque, nous voulons rappeler en nous appuyant sur certains auteurs le sens que nous privilégions dans le cadre de cette étude. Ainsi, ont été recensés les concepts majeurs que sont : GIC et Arrondissement.

### **a - GIC**

Dans le cadre de cette étude, le terme GIC ou Groupe d’initiative commune désigne une organisation rurale à caractère économique et social. Sa création résulte : “d’une décision des populations d’unir leurs expériences et leurs savoirs faire pour apporter des solutions aux problèmes auxquels elles font face individuellement et dont l’action collective est le moyen le plus approprié pour les résoudre”<sup>6</sup>.

### **b - Arrondissement**

Étymologiquement, le terme arrondissement vient du latin “Rotundus” qui signifie rond<sup>7</sup>. Ce terme a plusieurs sens en fonction du contexte dans lequel il est employé. Dans cette logique, dans les domaines comme la comptabilité qui s’intéresse aux chiffres, le terme arrondissement renvoi à : “ l’action d’arrondir ou de ramener à un chiffre rond”<sup>8</sup>. Cette définition du terme n’a de sens que dans un contexte purement comptable et non administratif. Pour cela, elle ne peut en aucun cas nous être utile pour notre travail.

En tant que mot polysémique, d’autres définitions sont données à ce terme à l’instar de celle qui présente l’arrondissement comme une “circonscription administrative territoriale soumise à une autorité militaire”<sup>9</sup>. Cette seconde

---

<sup>6</sup> PLANOPAC, “Principe de fonctionnement et modèles de texte de base d’une organisation rurale”, Janvier 2010, p. 4.

<sup>7</sup> Larousse, le petit Larousse illustré, Paris, Larousse, p. 943.

<sup>8</sup>R. Debove, R. Alain, le petit Robert de la langue française, p. 34.

<sup>9</sup> Ibid.

définition semble se rapprocher du contexte à cause de l'aspect administratif qu'elle aborde, elle ne sied tout de même pas à cause du fait qu'elle parle d'une administration militaire ou d'un pouvoir militaire. Au Cameroun par contre, le pouvoir est civil et non militaire.

Les subdivisions administratives camerounaises à l'instar des régions, des départements et des arrondissements sont dirigées par des administrateurs civils sortis de l'école nationale d'administration et de magistrature (ÉNAM). Ils sont nommés comme gouverneur de région, préfet dans un département ou encore sous-préfet dans un arrondissement comme celui de Sangmélima, par décret du président de la République.

Dans le cas précis de notre étude, le terme arrondissement est selon le dictionnaire de la science politique :

Une Subdivision territoriale administrative de l'Etat, intermédiaire entre le canton et le département et sans personnalité morale, constituée d'un regroupement de cantons, eux-mêmes constitués d'un regroupement de communes dont-elle respecte les limites<sup>10</sup>.

Au regard de cette définition, le constat est qu'elle répond exactement à l'esprit dans lequel s'inscrit notre travail et lève donc l'équivoque pour toute autre définition que peut avoir le terme arrondissement et qui soit contraire à notre contexte d'usage.

Après cette brève définition des concepts, il est important de savoir que le thème choisit soulève un ensemble de questions qui oscillent autour d'une question centrale.

## **5 - Problématique**

La problématique est "l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse permettant une

---

<sup>10</sup> G. Hermet, B. Badié, *dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand colin, 1996, p. 12.

meilleure approche et un traitement fécond du sujet choisi”<sup>11</sup>. Elle constitue donc la lampe d’un travail de recherche et son absence pourrait le plonger dans les ténèbres<sup>12</sup>. En effet, le problème que pose notre sujet est celui de savoir l’état des lieux des groupes d’initiative commune de 1992 à 2012 dans l’arrondissement de Sangmélina. De plus, nous voulons avoir une idée de cette forme d’organisation rurale dans le développement socioéconomique des populations de cette localité. C’est ce qui nous amène à élaborer la question suivante : quel est l’apport des GIC dans les mutations économiques et sociales de l’arrondissement de Sangmélina ? De cette question découlent plusieurs autres : quels sont les facteurs ayant favorisé la création des GIC dans cette région ? Dans quels domaines d’activités œuvrent-ils ? Quels sont leurs réalisations et les problèmes auxquels ils font face ?

Au demeurant, pourquoi donc accorder de l’intérêt à mener une réflexion historique pour un tel sujet ?

## **6 - Intérêt du sujet**

L’intérêt à mener une étude sur les GIC comme thème de mémoire relève du rôle et de la place que cette forme d’organisation rurale à caractère économique et social joue dans la lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural et urbain.

En effet, la pauvreté est davantage réelle dans les ménages, elle est à l’origine d’importantes conséquences sociales et constituerait un véritable fléau social dont le combat nécessite l’union des forces. Pour ce qui est de la problématique de la lutte contre la pauvreté, celle-ci concerne aussi bien le pauvre paysan qui est la première victime, l’homme politique, l’État et même les partenaires au développement.

---

<sup>11</sup> M. Beaud, *l’art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l’ère du net*, Paris, Edition la découverte, 1993, p. 31.

<sup>12</sup> I. D. Machia à Rim, “Hydrographie et activités économiques au Cameroun : le cas du Mbam, 1960-2008”, Mémoire de master II en histoire, Université de Yaoundé I, 2011, p. 10.



A cet effet, les GIC comme on peut le constater après la libéralisation du secteur agricole, constituent la première arme contre ce fléau qui handicape la société à la base.

## 7 - Revue de la littérature

Comme le disait Guillaume Fongang :

L'essentiel de la découverte scientifique ne tient pas seulement à la nouveauté d'une observation mais aussi au fait d'établir un rapport solide entre le déjà connu et ce qui était jusqu'alors inconnu, car c'est grâce à ce processus que l'on parvient le plus sûrement à la compréhension véritable et au progrès réel<sup>13</sup>.

C'est grâce à cette démarche scientifique que nous avons pu traiter notre thème de recherche. Dès lors, il faut relever de nos multiples recherches que la production historiographique sur les GIC dans l'arrondissement de Sangmélina est peu abondante. Toutefois, quelques travaux ont servi de base à l'élaboration de ce travail.

Les travaux de Mfona Paule<sup>14</sup>, Tonga Dinangue<sup>15</sup>, M. T. Bekono<sup>16</sup>, J. P. Bidjang<sup>17</sup>, M. B. Semboung<sup>18</sup>, qui analysent de façon globale la vie au sein des associations. Celle-ci se caractérise par le renforcement des liens existant entre les populations, l'union des forces, et le partage des expériences pour un objectif commun.

---

<sup>13</sup>G.H. Fongang, "Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim", Thèse de doctorat, institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement de Paris (Agro Paris Tech), ex Institut nationale Agronomique Paris-Grignon, 2008, p. 24.

<sup>14</sup>P.C.A. Mfona, "Les groupes d'initiative commune dans la région de Mfou. Aperçu historique 1990-2005", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.

<sup>15</sup> Tonga Dinangue, "Le rôle socio-économique des associations de base et des ONG de développement dans la Sanaga maritime", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

<sup>16</sup> M. T. Bekono, "Les regroupements féminins dans le développement socio-économique d'Ebolowa, 1982-2000", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

<sup>17</sup> J. P. Bidjang, "Les organisations féminines de développement économique et social dans l'arrondissement de Sangmélina : 1990-2013", Mémoire de DIPES II, ENS Yaoundé, 2014.

<sup>18</sup> M. B. Semboung, "Associations, ONG de développement et lutte contre la pauvreté dans la région de l'est Cameroun : 1960-2010", Mémoire de master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

A. Siaka<sup>19</sup> présente l'environnement sociopolitique et économique comme point de départ et de foisonnement des GIC au Cameroun. M.C. Gueneau<sup>20</sup> quant à lui décrit l'aide au développement comme un frein aux initiatives privées. Dans son ouvrage paru en 1986, il présente les réalisations socio-économiques des regroupements paysans au Mali, Niger, Tchad, en Ethiopie et même au Sénégal.

Selon Isabelle Droy<sup>21</sup>, les regroupements de quelques natures que ce soit sont d'une importance capitale. Ils sont un véritable catalyseur pour le développement socio-économique à la base.

Ces quelques ouvrages et mémoires suscités nous ont servi de guide pour une meilleure entame de notre travail. Ils ont été pour nous de véritables muses. Toutefois, nous relevons de ces brillants travaux quelques limites car ils ne traitent pas de notre sujet. Notre étude se propose ainsi d'apporter un supplément sur la question étudiée à l'aide d'une véritable méthodologie.

## **8- Démarche méthodologique**

M. Grawitz définit la méthodologie comme "l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie"<sup>22</sup>. Afin de mener à bien ce travail, nous nous sommes imposé une rigueur méthodologique dans la collecte et l'analyse des informations.

La recherche des données s'est en effet appuyée sur les sources orales à travers les multiples enquêtes menées sur le terrain pendant plusieurs mois. Nous avons interrogé les responsables des GIC, les membres des GIC, la responsable du bureau Coop/GIC du département du Dja-et-Lobo et plusieurs autres personnes capables de nous procurer des informations supplémentaires.

---

<sup>19</sup> A. Siaka, "*Cameroun*" de plain-pied dans l'an 2000, p. 10.

<sup>20</sup> M. C. Gueneau, *Afrique, les petits projets de développement sont-ils efficaces ?* Paris, l'Harmattan, 1986.

<sup>21</sup> I. Droy, *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 1990.

<sup>22</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1979, p. 34.

Les sources écrites à l’instar des archives, des ouvrages, des thèses et des mémoires recueillis dans divers centres de documentation à l’exemple de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines (FALSH), la bibliothèque de l’École Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), du Cercle d’histoire-géographie et d’archéologie (CHGA) ; et des services administratifs à l’instar des archives de la délégation départementale du ministère de l’économie de la planification et de l’aménagement du territoire (ADDMINEPAT), les archives nationales de Yaoundé (ANY), les archives de la délégation départementale du ministère de l’agriculture et du développement rural (ADDMINADER), et celles de la voix du paysan<sup>23</sup> de Yaoundé. Mais également des sources iconographiques qui sont des photos illustrant les réalisations des GIC dans l’arrondissement.

Pour répondre à notre problématique, le travail a été fait en plusieurs parties relevant du plan de travail que nous nous sommes imposé pour étayer le sujet.

## **9 - Plan du mémoire**

Comme le disait J. P. Fragnier, “la planification du travail est d’une utilité permanente, elle accompagne toutes les phases de l’élaboration d’un mémoire”<sup>24</sup>. C’est dans cet ordre d’idées que nous avons pu bâtir notre réflexion en quatre chapitres.

Le premier chapitre s’intitule Création des Groupes d’initiative commune dans l’arrondissement de Sangmélina ;

Le deuxième chapitre fait état de l’Évolution et la Typologie des Groupes d’Initiative Commune ;

Le troisième chapitre s’attèle à présenter les Réalisations des GIC dans l’arrondissement de Sangmélina ;

---

<sup>23</sup> Bimensuel bilingue d’information du monde rural.

<sup>24</sup> J. P. Fragnier, *Comment réussir son mémoire*, Paris, Dunod, 1996, p. 9.

Le quatrième chapitre enfin est une Etude de cas d'un GIC : le GIC – Éleveurs du village Ako'olui.

Le travail ainsi réalisé plusieurs mois durant n'a pas été un long fleuve tranquille. Pour y arriver, nous nous sommes heurtés à des difficultés de divers ordres.

### **10- Difficultés rencontrées**

Les difficultés auxquelles nous avons été confrontées dans la réalisation de ce travail sont entre autres : le tâtonnement inhérent à l'apprentissage, la détérioration de certains documents dans les archives du bureau Coop/GIC de Sangmélina, la très grande indisponibilité de la responsable du bureau Coop/GIC de Sangmélina dû aux multiples responsabilités. Nous avons aussi été confronté à l'attitude craintive et passive de certains de nos informateurs qui, en dépit de nos explications sur l'objet du travail, sont restés indifférents à notre présence et n'ont pas daigné nous aider.

## **CHAPITRE I : CRÉATION DES GROUPES D'INITIATIVE COMMUNE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA**

Dans ce chapitre, il s'agit de situer l'arrondissement de Sangmélima dans son espace géographique, décrire son milieu physique et humain, relever puis expliquer les mobiles qui ont conduits à l'avènement et à l'implantation des Groupes d'Initiative Commune.

### **I - PRÉSENTATION DU MILIEU**

#### **A - Situation de l'arrondissement de Sangmélima**

Sangmélima est à la fois le chef-lieu du département du Dja-et-Lobo (Région du Sud) et un arrondissement de ce département. Il est situé à l'extrême sud du Cameroun, en pleine zone équatoriale. Sangmélima s'étire en longueur du deuxième degré au quatrième degré de latitude nord et s'étale en largeur du onzième degré au treizième degré de longitude est<sup>25</sup>.

Situé au centre du département, Sangmélima est le troisième arrondissement le plus vaste avec une superficie de 3.748 km<sup>2</sup> après ceux de Djoum (4.880 km<sup>2</sup>) et de Mintom (4.506 km<sup>2</sup>)<sup>26</sup>. Cet arrondissement compte cinq grands cantons : le canton Nlobo-Lobo à l'ouest, le canton Mepho au nord, le canton Afamba-Libi et Ndoulibi au sud et enfin le canton Tekmo à l'est de l'arrondissement<sup>27</sup>. Il est limité au nord par les arrondissements de Meyomessala et de Zoétélé, au sud par celui d'Oveng, à l'est par celui de Djoum et à l'ouest par l'arrondissement de Mengong (Département de la Mvila chef-lieu Ebolowa).

<sup>25</sup> ANY, 2AC 9913, Subdivision et Commune Mixte Rurale de Sangmélima, Rapport annuel, 1953.

<sup>26</sup> ADDM, Rapport économique Dja-et-Lobo, année 2007.

<sup>27</sup> S. Efoua Mbozo'o, *Les noces d'or de la commune urbaine de Sangmélima (30 décembre 1950-30 décembre 2000)*, Yaoundé, Hérodote, 2000, p. 22.

## **B - Étude physique**

La présentation physique du milieu dans lequel l'étude est menée nécessite un arrêt majeur. Ainsi donc, nous allons tour à tour faire une description des éléments physiques du milieu naturel que sont le relief, le climat, la végétation, le sol, l'hydrographie et la faune.

### **1- Un relief et un climat favorables aux GIC**

Le climat de l'arrondissement de Sangmélina appartient au climat équatorial de type guinéen continental<sup>28</sup>. Il est moins chaud et moins humide que celui de la frange côtière (Kribi-Douala) du plateau sud camerounais qui subit l'influence de la proximité de la mer. Ce climat qui règne aussi bien dans l'arrondissement de Sangmélina que dans le reste du plateau sud camerounais est caractérisé par quatre saisons dont deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Ces deux saisons contribuent au développement des activités agricoles et piscicoles de la région. Elles ont une influence positive au développement des GIC dans la région. Au cours de l'année on distingue :

- la grande saison de pluies qui va de Septembre à mi-novembre, se caractérise par d'intenses précipitations. C'est une période favorable aux activités agricoles telles les semis, les récoltes et la préparation des nouveaux champs de vivres et à la récolte du cacao. Il est à noter que le mois le plus pluvieux est le mois d'octobre.
- la petite saison de pluies, qui commence en mars et se termine en juin. Les pluies sont peu abondantes et brèves<sup>29</sup>. Au cours de celle-ci, on procède aux semis et à l'entretien des plantations de cacao.
- la grande saison sèche qui dure trois mois, de mi-novembre à février. Au cours de cette période appelé " *essep* ", le ciel est de plomb, la chaleur augmente progressivement et devient étouffante aux mois de

<sup>28</sup> Il s'agit d'une nuance climatique du climat équatorial de type guinéen.

<sup>29</sup> A. Bopda et C. Santoir, *Atlas régional sud-Cameroun*, Paris, édition de l'ORSTOM, 1995, p.7.

février et de mars. Tout au long de cette période les paysans se livrent aux activités telles que la pêche traditionnelle, et le défrichage des vieilles jachères ou de la forêt secondaire assez dense, pour les nouveaux champs appelés “ *afoupessep* ”.

- la petite saison sèche encore appelée “ *oyon* ” va de juillet à août. Elle est caractérisée par la chute des fines gouttes de pluies, un ciel généralement couvert et un temps frais<sup>30</sup>.

Il est à noter qu’avec les changements dont le climat fait l’objet aujourd’hui, la distribution des pluies et même la durée des saisons varient d’une année à une autre. Ceci dit que les données climatiques d’aujourd’hui sont différentes de celles de la période du néolithique<sup>31</sup>. Le tableau ci-dessous présente les précipitations et les températures enregistrées dans la région de Sangmélina de 1992 à 2012.

**Tableau 1: Les éléments du climat de Sangmélina de 1992 à 2012**

Année	Précipitation	Température
1992	116,3	23,7
1993	141,5	23,8
1994	123,9	23,9
1995	133,9	24,2
1996	135,6	24
1997	135,9	24
1998	124	24,5
1999	176	23,5
2000	140,8	23,8
2001	124	23,8
2002	163,8	23,9
2003	166,8	24,3

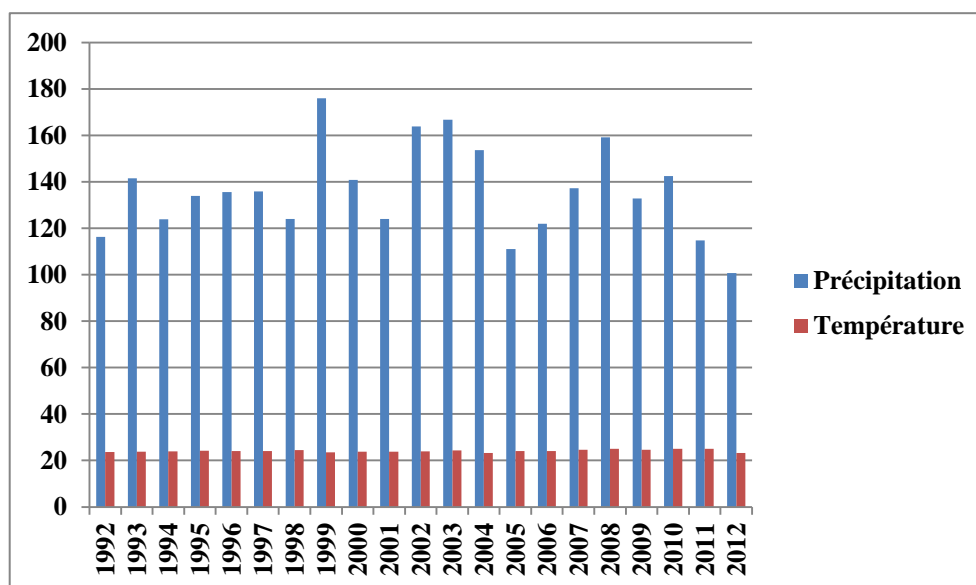
<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup>Le néolithique correspondant à l’âge de la pierre polie

2004	153,6	23,3
2005	111	24,1
2006	121,9	24,1
2007	137,3	24,6
2008	159,1	25
2009	132,8	24,6
2010	142,5	25
2011	142,5	25
2012	100,7	23,2
<b>Total</b>	<b>2856.2</b>	<b>25.3</b>

**Source :** Station météorologique de Sangmélina

### Graphique 1 : Diagramme ombrothermique de Sangmélina de 1992 à 2012



**Source :** Idem tableau 1

De ce tableau accompagné du graphique ci-dessus, il ressort que pendant les vingt années sur lesquelles portent notre étude, la région de Sangmélina a enregistré 2856,2mm de pluie. De ce fait, l'année 1999 fut la plus arrosée avec 176mm de pluie, et l'année 2012 la moins arrosée avec un total pluviométrique de 100,7mm. Quant à la température, l'année 2012 est la moins chaude avec une moyenne annuelle de 23,2°Celsius contre 25°Celsius pour les années 2008,2010 et 2011 relevées comme les plus chaudes. Les disparités constatées à la fois au



sein des températures et des précipitations annuelles sont dues aux influences que la continentalité exerce sur le climat. Celle-ci a aussi eu une influence négative sur les activités agricoles néanmoins pour ce qui est de l'année 2012 ou il a davantage moins plu.

A coté du climat, s'impose l'influence des éléments traduisant les inégalités du sol que sont les plateaux, les plaines, les montagnes, les collines... Tout ceci connu sous le nom de relief.

Le relief de l'arrondissement de Sangmélina est marqué par une succession monotone de collines et d'interfluvés<sup>32</sup>, dont l'altitude varie entre 650 mètres et 780 mètres. La région de Sangmélina présente de nombreuses inégalités à la surface du sol, au point où, il est difficile d'apercevoir de loin un village voisin situé à une distance proche. Pour cela, nous concluons que c'est un relief accidenté qui couvre l'arrondissement. Toutefois, il est favorable à l'agriculture ainsi qu'au transport des vivres pendant la récolte, aussi bien par voie de portage, par pousse-pousse que par voiture.

## **2 – Une végétation et des sols propices aux GIC**

Le paysage végétal de l'arrondissement est composé de plusieurs types de forêts. On y retrouve la forêt dense ombrophile ou sempervirente, avec de gros arbres de plus de quarante mètres, au tronc étroit avec un diamètre de 100<sup>33</sup>. C'est une forêt de type atlantique, toujours verte et peu exploitée, que l'on retrouve dans la partie est de la région de Sangmélina. La forêt secondaire<sup>34</sup>, principal successeur de la forêt primaire, elle recouvre la majeure partie du territoire et appartient au domaine congo-guinéen. Les galeries

---

<sup>32</sup> H. Membgwa Emvana, "Mboutou Abeng Joseph : Vers 1889-1979 Essai de biographie historique", Mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé, 2008, p.10.

<sup>33</sup> Entretien avec J. B. Mezui, 52 ans, Chef de Bureau de la Conservation et du Monitoring Environnemental à la D.D. des forêts et de la faune du Dja-et-Lobo, Sangmélina, 16 juillet 2015.

<sup>34</sup> C'est celle qui succède à la forêt primaire victime de défrichement, d'abattage et de feu de brousse.

forestières le long des cours d'eau<sup>35</sup>. La forêt ombrophile mélangée à la forêt semi-décidue congolaise du sud du Nyong<sup>36</sup>. C'est une forêt saisonnière, visible pendant la saison de pluie et invisible en saison sèche. La diversité forestière de la région de Sangmélina s'apparente aussi à la diversité d'essences végétales qu'elle regorge comme ci-dessous présentées.

**Tableau 2: Quelques essences végétales de la forêt de Sangmélina**

N°	Nom Scientifique de l'Ésence	Nom Bulu
01	Bubinga	<i>Oveng</i>
02	Emien	<i>Ekuk</i>
03	Fraque	<i>Akom</i>
04	Moabi	<i>Adjap</i>
05	Movingui	<i>Eyen</i>
06	Dousse	<i>Abang</i>
07	Ebène	<i>Mevini</i>
08	Fromager	<i>Bongo</i>
09	Sapeli	<i>Asse</i>
10	Parassolier	<i>Assen</i>

**Source :** DDFD de Sangmélina

Il est à noter que les essences ci-dessus citées sont l'objet d'une exploitation pluri-forme. Elles permettent aux jeunes d'assurer leur survie au quotidien à travers une exploitation traditionnelle (abattage, sciage et vente des pièces obtenues), ou encore usage médicinale.

S'agissant des sols, ils résultent de la décomposition de la roche mère sous l'effet de la température et des précipitations. Ils sont pour l'essentiel

<sup>35</sup> Entretien avec J.B. Mezui, 52 ans, Chef de Bureau de la Conservation Environnementale à la D.D. des forêts et de la faune du Dja-et-Lobo, Sangmélina, 16 juillet 2015.

<sup>36</sup> S.R. Bindjeme Engolo, " Monographie historique d'une ville du sud Cameroun : Sangmélina depuis les origines jusqu'en 1960 ", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1998, p. 21.

ferralitiques rouges et couvrent toute la région. Ils se caractérisent par leur constitution en argile, leur porosité, leur caractère meuble et perméable et la présence de l'humus<sup>37</sup>. La fertilité qu'offrent ces sols est favorable à la culture des plantes tropicales comme le cacaoyer, le caféier, l'hévéa ou encore le palmier à huile, principales cultures de rentes et sources de revenus du planteur de la région, et des cultures vivrières pour l'alimentation des ménages et des populations de l'arrondissement ainsi qu'à la formation des GIC. Ainsi peut-on trouver dans chaque ménage : du plantain, manioc, macabo, légumes et la liste n'est pas exhaustive.

### **3 -Une Hydrographie et une faune favorables aux GIC**

La région de Sangmélina est drainée par des cours d'eau de dimension moyenne appartenant au bassin du Congo. Le principal cours d'eau de la région est le Dja<sup>38</sup>. Il est rejoint par ses cadets que sont la Lobo et la Libi avec lesquels ils forment " le système Dja " <sup>39</sup>. S'agissant de l'arrondissement de Sangmélina, il est arrosé par la Lobo et l'Afamba. Ces cours empruntent les directions nord, nord-est, est et ouest<sup>40</sup>. A l'exemple du Dja, ces cours d'eau reçoivent des eaux venant de la *Libi, le Ndou, la Nsanlé, la Mono, le Ngalé, le So'o et son affluent l'Awout*, connus sous le nom d'affluents<sup>41</sup>. Il s'agit là des cours d'eau très important pour la Lobo et l'Afamba car ils leurs apportent toujours de leur eau pendant les périodes de sécheresse.

Quant à la faune, celle-ci est particulièrement riche car on y dénombre une pluralité d'espèces d'insectes, de chenilles, d'oiseaux, de poissons et d'animaux. Au rang des animaux, nous avons comme le présente le tableau ci- dessous :

---

<sup>37</sup>C. Santoir et A. Bopda, p. 35.

<sup>38</sup> Il décrit une grosse boucle à l'est de Sangmélina où il prend une orientation ouest-est et va rejoindre la Boumba à Moloundou pour former la Ngoko.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> S.F. Ossah, "Monographie historique de l'Eglise Jean Baptiste du Dja-et-Lobo (Sud-Cameroun) : 1841 à nos jours ", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS, Yaoundé, 2008, p. 21.

<sup>41</sup> S.M. Eyinga, "L'appui aux initiatives locales de développement dans la coopération Cameroun Union-européenne : l'exemple du projet pole de développement rural dans la région de Sangmélina de 1992 à 2004 ", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p. 58.

**Tableau 3: Quelques noms d’animaux de la forêt de Sangmélina**

N°	Nom scientifique de l’animal	Nom Bulu
01	Le Porc-épic	<i>Ngom</i>
02	Le Rat palmiste	<i>Nsem</i>
03	La Civette	<i>Zoé</i>
04	Le Mandrill	<i>Sek</i>
05	Le Hérisson	<i>Mveb</i>
06	L’Antilope	<i>Sô</i>
07	Le lièvre	<i>Okpweng</i>
08	La Tortue	<i>Kulu</i>
09	La Vipère	<i>Apwel</i>
10	Le Chimpanzé	<i>Wo’o</i>
11	Le Gorille	<i>Ndji</i>

**Source :** Idem Tableau n° 2

Les animaux (gibiers) suscités font le bonheur des ménages et des populations de l’arrondissement au moyen de l’alimentation des familles, et constituent aussi une véritable activité économique, génératrice de revenus. C’est ainsi que l’on retrouve au sein du marché de Sangmélina, des coins spécifiques tels que les “Secteur Bouillon et *Ovianga*”. Dans ces secteurs, les espèces de poissons comme le silure “*ngolkos*” ou le poisson vipère “*apwelkos*” sont transformés en mets et vendus à la population citadine au prix de 1500fcfa le met. Le plat de gibier (porc épic) dont le prix du plat varie entre 1500 et 2000 FCFA ou de vipère dont le plat coûte 2500 FCFA<sup>42</sup>. Ces endroits précis du marché sont très fréquentés par les populations de la ville, les natifs et même par les expatriés qui trouvent en ce lieu une satisfaction particulière en termes

<sup>42</sup>Entretien avec E. Voundi, 45 ans, opératrice économique, secteur bouillon, Sangmélina, 29 décembre 2015.

d'alimentation. Ils sont très courus pour service rendu quand il est vrai que ventre affamé n'a point d'oreilles.

Parmi les animaux suscités, on note des espèces protégées par l'Etat à l'exemple du Gorille, du Chimpanzé, du Mandrill et du Hocheur qui sont des espèces en voie de disparition et chères pour la richesse faunique d'un pays. Toutefois, cette faune tend à disparaître à cause du braconnage sauvage des chasseurs, de la destruction de leur habitat due à l'exploitation forestière et aux activités agricoles<sup>43</sup>.

### C - Étude humaine

Il est question ici d'observer un temps d'arrêt sur le peuplement et les activités économiques dans l'arrondissement de Sangmélima.

#### 1 - Peuplement

Le site de Sangmélima est aujourd'hui habité par les Bulu, peuple majoritaire de la localité. Toutefois, il est à noter que ce groupe pahouin<sup>44</sup> arrive dans la région aux environs de 1870<sup>45</sup>. Précédés dans la région par les Maka qui y ont éloignés les pygmées, ceux-ci seront plus tard chassés par les Bulu tel que décrit par Idelette Dugast :

C'est à un refoulement exercé par les Baya qu'est due la venue des Maka en forêt. Les ancêtres directs se seraient d'abord installés sur le Nyong, leurs descendants Essaïmaient ensuite vers le nord et le sud dans la forêt. Tout en guerroyant, d'autres Allèrent vers le Sud-ouest lointain et là ils ont été asservis par les Boulou<sup>46</sup>.

D'où venaient les Bulu ? A cette question, une réponse précise n'est toujours pas établie. Cependant deux thèses s'affrontent à ce sujet. Il s'agit

<sup>43</sup> Entretien avec J. B. Mezui, 52 ans, Chef de Bureau de la Conservation et du Monitoring Environnemental à la D.D. des forêts et de la faune du Dja-et-Lobo, Sangmélima, 16 juillet 2015.

<sup>44</sup> Ce groupe dit Pahouin constitue l'arrière garde migratoire des peuples bantou qui se sont élaborés plusieurs siècles plutôt à partir d'un foyer initial situé aux abords du lac-Tchad.

<sup>45</sup> B. Bilongo, *Les Pahouins du Sud Cameroun. Inventaires bibliographiques, connaissance des Fang, Ntumu, Mvaé, Boulou, Béti (Eton, Menguissa, Mvele, Bene, et Ewondo)*, cité par P. Olouman, "Charles Elle Mboutou, premier Maire de la commune de plein exercice de Sangmélima : L'homme et l'œuvre, 1924-1970, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p. 11.

<sup>46</sup> I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud Cameroun*, Paris, IFAN Mémoire I, Série population, 1949, p. 6.

d'une part de la thèse de Schwenfurth<sup>47</sup> qui situe leur origine très loin à l'Est, chez les Azande, au Sud du Bahr-el Ghazal. Cette thèse est soutenue par ses camarades comme Dr Poutrin, le R.P. Trilles, Largeauet Avelot<sup>48</sup>. D'autres part, Baumann et Westermann soutiennent que les Bulu seraient venus de la Haute Sangha<sup>49</sup>. C'est par une série de migrations successives vers l'ouest et évitant la grande forêt équatoriale qu'ils contournèrent par le nord et déferlèrent sur l'ouest de l'Afrique équatoriale par la vallée du Lom et de l'Adamaoua. Idée partagée par Idelette Dugast, M. Bertaut, Champaud, P. Alexandre. Aujourd'hui, les Bulu implantés à Sangmélima représentent 90% de la population. Ils sont répartis en différentes tribus dont les plus connues sont : les Esse, Essaman, Yendam, Yekombo, Yembong, Yeminsem et la liste n'est pas exhaustive. Plusieurs années après, ils seront rejoints par des peuples venus d'autres régions du pays désignés sous le nom d'allogène. On distingue de ce fait : les communautés Foulbé qui s'identifient par le "quartier Haoussa", les Bamoun, les ressortissants des hauts plateaux, les Anglophones et les expatriés (Congolais, Nigériens, Chinois, Libanais). Les membres de ces différentes communautés habitent le centre ville et s'adonnent aux activités commerciales et des services<sup>50</sup>. Toute cette population allogène représente 10% de la population totale de l'arrondissement.

## 2 - Les activités économiques

Le type d'économie est l'économie de production<sup>51</sup>. Elle repose sur l'agriculture et l'élevage. A travers les produits obtenus, l'agriculture et l'élevage contribuent à la lutte contre la faim et à la souveraineté alimentaire. D'un bout à l'autre de l'arrondissement, l'agriculture est l'activité principale car

---

<sup>47</sup> Grand explorateur allemand

<sup>48</sup> Cité par I. Dugast, p. 59.

<sup>49</sup> E. Bomo, "La Colonisation française dans la région de Sangmélima (Cameroun) 1917-1937 (administration, commerce, missions, chefferies)", Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle en histoire des sociétés africaines, Paris, Université de Panthéon-Sorbonne, 1984, p.28.

<sup>50</sup> P.E. Bissa, "Le logement dans la ville du Cameroun : le cas de Sangmélima", Mémoire de DIPES II en géographie, ENS, Université de Yaoundé I, 1999, p. 14.

<sup>51</sup> C'est une économie qui s'oppose à l'économie de prédation développée par les Hommes du Paléolithique.

elle occupe plus de 70% de la population active<sup>52</sup>. Elle est composée de l'agriculture vivrière et d'exportation. L'agriculture vivrière ou d'autoconsommation est pratiquée dans de petites surfaces (moins d'un hectare). Elle est l'objet des cultures telles que la banane plantain, le manioc, le Macabo, l'arachide, le maïs, les légumes<sup>53</sup> et la liste n'est pas exhaustive. Ces cultures permettent aux populations à faibles revenus d'assurer leur sécurité alimentaire définie comme la situation dans laquelle “ tous les êtres humains ont un accès physique et économique à une nourriture saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques”<sup>54</sup>.

Les cultures d'exportation que sont le cacao, le café, l'hévéa, le palmier à huile, pour ne citer que celles-là bénéficient de plus de superficie (au moins un hectare). C'est une politique communément partagée par la majorité des planteurs qui pensent que les cultures de rente ou d'exportation sont plus rentables en terme de revenus que les cultures vivrières<sup>55</sup>. Toutefois, les deux types de cultures ont en commun : la main d'œuvre familiale plus ou moins qualifiée, les méthodes culturales archaïques, l'usage des engrais, la qualité et la quantité des productions qui sont plus ou moins satisfaisantes<sup>56</sup>.

L'élevage qui consiste à la domestication des animaux est comme l'agriculture une partie intégrante de la vie économique des populations de Sangmélima. Il est en majorité traditionnel et concerne les animaux tels que le porc, les chèvres ; la volaille à l'instar des poules dits du village “*kup nlam*”. Les produits de cet élevage sont plus ou moins abondants en termes de production. Toutefois ils servent uniquement à l'autoconsommation et comme

---

<sup>52</sup> D'après les archives de la délégation départementale du ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire de Sangmélima

<sup>53</sup> Entretien avec B. A. Bissa, 75 ans, cultivatrice, Nkolétoto'o, 15 mars 2015.

<sup>54</sup> Mfona, “Les Groupes d'initiatives”, p. 14.

<sup>55</sup> Déclaration des paysans agriculteurs des villages de l'arrondissement de Sangmélima

<sup>56</sup> Entretien avec Asse Asse, 50 ans, planteur et opérateur économique, Ma'anemenyin, 12 novembre 2015.

présents en signe d'amitié à un visiteur ou de gratitude à l'endroit d'un membre de la famille<sup>57</sup>.

L'artisanat n'est pas en reste dans cette économie de production. Cette activité est depuis les temps anciens (néolithique) pratiquée par l'homme de la forêt qui a commencé par fabriquer des objets utiles à l'agriculture, la chasse et même la pêche à l'aide du fer, découvert dans le sous sol de la région. Aujourd'hui plus que jamais, l'artisanat nourrit l'artisan de la région de Sangmélina à travers la multitude d'objets produits par la transformation des denrées alimentaires, du bois, de l'argile, du fer, de l'or, l'argent et la liste n'est pas exhaustive<sup>58</sup>. La chasse tout aussi pratiquée, fournit du gibier. Les chasseurs utilisent des pièges pour capturer le gibier et diverses armes dont les plus courantes sont : les arcs, les flèches, les lances et même le fusil<sup>59</sup>.

A côté d'un milieu physique favorable à l'implantation humaine ainsi qu'au développement des activités économiques, d'autres facteurs dits spécifiques vont se greffés à celui-ci pour permettre la création des Groupes d'Initiative Commune dans l'arrondissement de Sangmélina.

## **II - LES FACTEURS DE CRÉATION DES GIC**

La création des GIC dans l'arrondissement de Sangmélina intervient suite à une contrainte socio-économique, celle de la survie dans un environnement sociopolitique hostile. Leur foisonnement est consécutif au déclenchement de la crise économique au Cameroun et à l'abdication par l'Etat de certaines des ses responsabilités, de même qu'à un ensemble de facteurs endogènes à l'arrondissement.

---

<sup>57</sup>Entretien avec J. R. Eboto, 55ans, agriculteur-éleveur, Mezesse, 17 novembre 2015.

<sup>58</sup>Entretien avec A. Endezoum, 45 ans, forgeron, Akon, 20 avril 2015.

<sup>59</sup>Entretien avec Angoze, 55 ans, chasseur, Mezesse, 17 novembre 2015.



## **A - Les facteurs étatiques**

Au plan national, l'environnement politique des années de libéralisation a permis une prise de conscience du politique à mettre en place des conditions de plus en plus favorables à l'expression des libertés individuelles et collectives. C'est ainsi qu'en réponse au contexte de l'époque caractérisé par l'avènement de la démocratie, les autorités du pays vont mettre en place un cadre législatif propice à la mise en place des groupes d'initiative commune. Les lois dites de libertés dont les plus importantes sont : la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 et la loi n° 92/006 du 14 août 1992 seront adoptées par l'Etat. Ces différents textes vont rendre possible la création d'une diversité d'association de développement et celles à caractère économique et social comme les GIC<sup>60</sup>.

### **1 - La crise économique**

Après vingt cinq ans de prospérité économique, le Cameroun tombe dans un dilemme celui de la crise économique. Celle-ci établit ses quartiers au Cameroun le 20 juin 1987, et favorise la mise en place des GIC. Ceux-ci arrivent comme une conséquence immédiate des dégâts causés par la crise. Les origines de cette crise sont de deux ordres :

- Sur le plan externe, on note la chute brutale des cours des principaux produits d'exportation camerounais sur le marché international, accompagné d'une baisse cumulative des termes de l'échange. L'évolution des taux d'intérêt nominaux sur la dette extérieure aggravant le niveau de la dette du Cameroun à l'extérieur, et la dépréciation du dollar par rapport au FCFA<sup>61</sup>.

- Sur le plan interne, la crise économique de 1987 tient du manque de compétitivité de l'économie camerounaise, marquée par la promotion des activités à faible valeur ajoutée, le surdimensionnement des entreprises sans réelle garanties de rentabilités ou de débouchées ; et la tendance expansionniste

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> H.S. Obe Efoua, " Approche comparée de l'appui à l'ajustement structurel au Cameroun : cas du FMI, de la BM et de l'Union européenne 1988-2006", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p. 23.

du secteur public<sup>62</sup>. Toutes ces causes ont durablement fragilisé et affaibli l'économie camerounaise en l'exposant à toute critique à la fois externe qu'interne et même à un chantage de la part des institutions de Brettons Wood.

Tout ceci a généré de lourdes conséquences au sein de l'Etat que chez les populations citadines et rurales. Pour remédier à cette situation très préoccupante, l'Etat du Cameroun se tourne vers les institutions de Breton Wood à savoir le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Dès 1988, le Cameroun en accord avec la BM et le FMI, vont procéder à une série de réformes économiques connus sous le vocable de "Programmes d'Ajustement Structurels (PAS)"<sup>63</sup>. Les PAS en question portent sur le désengagement de l'Etat de la sphère économique et sociale à travers son retrait dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'agriculture, la liste n'est pas exhaustive.

Avec la persistance de la crise économique, l'État camerounais devient insolvable. Cette situation suscite un débat sur l'inefficacité de l'interventionnisme étatique. Dans le secteur agricole, deux options se présentent : libéraliser la production agricole et la commercialisation ; renforcer le rôle de l'État. Le choix est porté sur la libéralisation agricole et la commercialisation<sup>64</sup>.

Une telle résolution face à un problème si grave est jugée objective dans la mesure où elle donne l'opportunité aux acteurs privés de s'exprimer librement chacun dans son domaine. La politique de libéralisation donne donc la possibilité au secteur privé ainsi qu'aux membres de la société civile d'apporter une protection véritable. Elle donne aussi lieu à la mise en place par l'Etat des

---

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Ce sont de vastes programmes économiques ayant pour but d'assurer un rééquilibrage durable de la balance des paiements compatibles avec la reprise de la croissance.

<sup>64</sup> E. Fogué Teffé, "Les répercussions de la libéralisation du secteur agricole sur les coopératives de l'ouest Cameroun : le cas de la COPLAMI (1958-2003)", Mémoire de master II en histoire, Université de Yaoundé I, 2009, pp. 76-77.

réformes dans le secteur agricole. Celles-ci portent sur le vote et l'adoption des lois n°90/053 et n° 92/006. L'appropriation des dites lois par les populations de l'ensemble du territoire vise à satisfaire aux desideratas<sup>65</sup> des populations à revenus moyens ou pauvres dans les secteurs de l'agriculture, la santé, l'élevage et l'artisanat.

## **2 - La loi de 1990 sur la liberté d'association**

Votée par l'Assemblée nationale et promulguée par Paul Biya<sup>66</sup>, la Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association constitue la matérialisation des GIC dans la région de Sangmélima. Cette loi dont les bases avaient été jetées en 1988 au cours d'un séminaire, remplace la loi n°67/LF du 12 juin 1967 qui abrogeait la loi de 1901<sup>67</sup>.

Avant l'année 1990, la reconnaissance des associations était soumise au régime d'autorisation. Les procédures à cette époque étaient complexes et les pouvoirs des autorités administratives exorbitants, sans garde fou susceptible de les atténuer<sup>68</sup>. A l'aube des années 1990, la loi n°90/053 du 19 décembre 1990, est votée pour régir la vie associative. La particularité de cette loi est la distinction de deux régimes pour les associations. C'est ainsi que l'on distingue le régime de l'autorisation, pour les associations religieuses et étrangères ; et le régime de déclaration pour les autres formes d'associations. La certification de l'existence d'une association<sup>69</sup> est par là du ressort de monsieur le préfet qui délivre un certificat.

La Loi n°90/053 est composée des dispositions légales utiles pour la création d'une association, son fonctionnement et pour une éventuelle dissolution. C'est ainsi que dans son titre I, article 1, alinéas 3 la loi stipule que : "la liberté d'association est reconnue à toute personne physique ou morale

<sup>65</sup> Expression qui désigne les besoins, les préoccupations et attentes des populations dans les domaines socio-économiques.

<sup>66</sup> Paul Biya, président de la république du Cameroun depuis le 6 novembre 1982.

<sup>67</sup> Mfona, " Les groupes d'initiative commune (GIC)", p. 19.

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> Le mot association désigne un regroupement de personnes physiques ou morales dont le but est de participer à l'exécution des missions d'intérêt général ou de défendre une cause commune à tous les membres.

sur l'ensemble du territoire nationale". A travers cet alinéa, il ressort que tout citoyen est capable de créer ou d'adhérer à une association. De la création d'une association, l'article 6 stipule "sous réserve des cas de nullité prévus à l'article 4 ci-dessus, les associations se créent librement. Toutefois elles n'acquièrent pas les personnalités juridiques que si elles ont fait l'objet d'une déclaration accompagnée de deux exemplaires de leur statut"<sup>70</sup>. Pour son fonctionnement, la loi prévoit dans son article 9 que les associations s'administrent librement dans le respect de leurs statuts et de la législation en vigueur. Pour une dissolution en vue de l'association, il est prévu dans l'article 12 que la dissolution d'une association peut provenir de la volonté de leurs membres conformément aux statuts, ou encore de la décision judiciaire à la diligence du ministère public<sup>71</sup>.

### **3 - La loi de 1992 relative aux sociétés coopératives et aux GIC**

La Loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux GIC modifie et remplace la loi n°73/15 du 7 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives<sup>72</sup>. Cette loi innove dans la mesure où les organisations de base ayant un nombre réduit des membres ont été légalisées et se sont engagées dans un processus de structuration et en union et fédération de GIC<sup>73</sup>. La particularité de cette loi est la promotion des activités à caractères économiques, dans le but de favoriser les initiatives communautaires afin de parvenir à une auto-prise en charge des populations des zones rurales fortement touchées par la crise<sup>74</sup>. Cette loi est venue libérer les agriculteurs d'un long passé dirigiste où l'obsécration dans la gestion a créé des agissements de rejet du terme "coopérative" chez les agriculteurs. Par cette loi, on est parvenu à une reconstitution tout azimut des activités économiques dans les campagnes et même en milieu urbain où les GIC et union des GIC ont régénéré la confiance

<sup>70</sup> La Loi n° 90/053 du 19 décembre 1990.

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> Mfona, " Les groupes d'initiatives communes (GIC) ", p. 19.

<sup>73</sup> Ibid.

<sup>74</sup> Tonga Dinangué, " Le rôle socio-économique des associations de base et des ONG de développement dans la Sanaga maritime, 1960-2002", Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p. 23.

des planteurs jadis bafouée par les anciennes coopératives. C'est dans ce sillage de la loi de 1992 que le registre des Coop/GIC a été créé pour favoriser, parmi d'autres attributions, de légaliser ces formes d'organisations paysannes<sup>75</sup>. La dite loi vient libérer les paysans et opérateurs économiques qui quelques temps après se font enregistrer auprès des chefs régionaux des registres Coop/GIC et prévoit qu'après l'enregistrement, ceux-ci peuvent recevoir des financements sous forme de crédit, de dons et de legs<sup>76</sup>.

La Loi n° 92/006 du 14 août 1992 dans son titre III intitulé « des groupes d'initiative commune » définit les GIC comme des organisations à caractère économique et social de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes<sup>77</sup>.

Cette loi et celles n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association et n°93/015 du 22 décembre 1993 relative aux Groupes d'Intérêt Economique (GIE) définissent les conditions à respecter par les citoyens désireux de créer une association, une Coopérative, un GIC ou un GIE. Ainsi le tableau ci-dessous nous fait l'économie des articles des différentes lois sur les points présentés par le tableau 4 de la page 19.

---

<sup>75</sup> Document des stratégies de développement du secteur rural. p. 43.

<sup>76</sup> *La voix du paysan* n°47, décembre 1995, p. 12.

<sup>77</sup> Loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune.

**Tableau 4: Tableau d'analyse comparative des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun**

<b>Critères</b>	<b>association</b>	<b>Coopérative</b>	<b>GIC</b>	<b>GIE</b>
<b>Cadre légal</b>	Loi n° 90/053 du 19/12/1990	Loi n° 92/006 du 14/08/1992	Loi n°92/006 du 14/08/1992	Loi n°93/015 du 22/12/1993
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	-Deux statuts -Deux règlements intérieurs -Listes des promoteurs -Demande timbrée	-Trois statuts -Trois procès verbaux de l'Assemblée Générale -Trois demandes timbrées -Trois copies de loi -Trois plans de localisation -Trois extraits de casier judiciaire du PCA.	-Trois statuts -Trois procès verbaux de l'Assemblée Générale -Trois demandes timbrées -Trois copies de loi -Trois plans de localisation	-Convention -Demande timbrée -Droits d'enregistrement
<b>Lieu de dépôt</b>	Préfecture	Registre provincial COOP/GIC du MINADER	Registre provincial COOP/GIC du MINADER	Greffe du Tribunal de 1 <sup>ère</sup> Instance du Siège
<b>Type d'activité</b>	Social	Economique	Economique et Social	Economique
<b>Nombre minimal de membres fondateurs</b>	2	7	5	2
<b>Organes obligatoire</b>	libre	-Assemblée Générale -Conseil d'administration -Comité de surveillance -Président et vice-président	-Assemblée Générale -Délégué	-Assemblée Générale -Administrateurs
<b>Réunions</b>	Libre	A.G.au moins une fois/an	Libre	Libre
	-Possibilité de regrouper les membres de plusieurs groupes d'activités -L'activité principale	-Exonération des taxes	-Système comptable simplifié -Capital social non exigé -Subventions autorisées	-Procédure de création allégée -Pas besoin de statuts

<b>Avantages</b>	est sociale avec des possibilités d'activités économiques et syndicales	-Responsabilité des membres fixée par les statuts	-Exonéré des impôts -La responsabilité des membres est librement fixée dans les statuts	-Chaque membre garde sa personnalité juridique
<b>Inconvénients</b>	En principe, ne peut recevoir les subventions que si reconnues d'utilité publique	-Capital social exigé pour les coopératives de production -Ne regroupe souvent que des personnes qui faisant la même spéculation	Constitué de personnes physiques or un regroupement se fait avec les personnes morales ayant le même cadre juridique	-Activité essentiellement économique -Registre de commerce exigé -Obligation de déclaration fiscale
<b>Forme de dissolution</b>	-Par la volonté des membres -Par décision de Justice -Par le MINATD	-Par la volonté des membres -Par décision de Justice en cas d'infraction -Par le MINATD	-Par la volonté des membres -Par décision de Justice en cas d'infraction -Par le MINADER	-Par la volonté des membres

**Source :** PLANOPAC, *Analyse des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun*, janvier 2010, pp. 9-10.

## **B - Les facteurs endogènes à la localité**

Au plan local, l'émergence des GIC est favorisée par plusieurs faits socio-économiques.

### **1-La situation indigente des populations**

La précarité ambiante dans laquelle la population se trouve embrigadée est significative et nécessite une mise en place des solutions capables de pallier au problème. C'est dans ce registre qu'une étude menée par l'Unesco sur les organisations de la société civile au Cameroun révélait que :

Parmi les motivations à la construction des groupes et associations, la lutte pour la réduction de la pauvreté figure en tête, et plus particulièrement les questions liées aux revenus, ainsi qu'à l'éducation et la santé<sup>78</sup>.

Face à une telle situation, les populations de l'arrondissement de Sangmélima doivent unir leurs expériences et leurs savoirs faire pour apporter des solutions aux problèmes auxquels elles font face individuellement et dont l'action collective au sein d'une organisation rurale est le moyen le plus approprié pour les résoudre. En effet, le développement des organisations rurales participe à l'émergence d'une société civile forte dont les acteurs sont capables d'identifier, de mobiliser, de négocier et de mettre en œuvre des actions de développement. Car l'arrondissement de Sangmélima présente une situation d'appauvrissement greffée à une pauvreté structurelle antérieure à la récession<sup>79</sup>. La prise des familles en otage par la pauvreté avant et après la récession a compromis toute envie de vivre auprès des populations.

Pour s'affranchir de la pauvreté, l'idée du développement communautaire ou participatif qui consiste à regrouper des gens pour qu'elles parviennent ensemble au développement semble une solution. Celle-ci renvoie à l'implication dans les activités communautaires. Ce d'autant plus que le

<sup>78</sup> UNESCO, Rapport d'enquête sur la participation de la société civile dans le processus de prise de décision, Yaoundé, 1998. Cité par Tonga Dinangué, "Le rôle socio-économique", p. 24.

<sup>79</sup>S.C. Abéga, *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, Edition CLE, 1999, p. 107.



chômage a favorisé la croissance exponentielle de la pauvreté ainsi que le cout élevé de la vie soumettant les populations les plus démunies à mener une vie de plus en plus austère. Devant une situation aussi grave, la création des GICS s'offre à ces populations pauvres comme une autre chance de reprendre gout à la vie, et en venant à bout des difficultés liées à la santé, l'alimentation, l'éducation etc.

## **2-Un environnement socio-économique de plus en plus délétère**

L'aggravation des problèmes socio- économiques pendant la période de crise a fait de l'arrondissement de Sangmélina un milieu où les conditions de vie sont en proie à la récession<sup>80</sup>.

Pour échapper à l'assistanat et à la pauvreté, l'union des forces et des expériences au sein d'un groupe communautaire semblait être une solution adaptée. La perte d'emploi des ex-employés a considérablement contribué à accentuer la pauvreté dans les ménages. Et le coût élevé de la vie qui est passé du simple au double et a indubitablement contraint les populations à faibles revenus à une vie de plus en plus précaire.

En définitive, la création des GIC dans l'arrondissement de Sangmélina est favorisée par un environnement physique propice à leur éclosion. Ils sont davantage initiés par les populations grâce aux dispositions légales mis en place par l'Etat à savoir la loi n°92/006 du 14 août 1992. On assiste donc dans l'arrondissement de Sangmélina à une multiplication des GIC dans divers domaines.

---

<sup>80</sup>Le mot récession désigne le ralentissement de l'activité économique

## CHAPITRE II : NAISSANCE, ÉVOLUTION ET TYPOLOGIE DES GROUPES D'INITIATIVE COMMUNE

Nous allons dans ce chapitre présenter l'évolution et la typologie des groupes d'initiative commune créés dans la région de Sangmélima durant la période allant de 1992 à 2012.

### I - ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DES GIC

A la suite de la loi relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune<sup>81</sup>, l'évolution du nombre de GIC dans l'arrondissement de Sangmélima s'est faite en dents de scies. C'est ainsi que l'on peut relever une évolution en deux séquences : la première qualifiée de naissance timide va de 1992 à 2000, et la seconde qui va de 2001 à 2012 est marquée par un véritable développement des GIC dans la région.

#### A - De 1992 à 2000 : une naissance timide

Les huit premières années qui ont suivis la promulgation de la loi n°92/006 n'ont pas été favorables à l'éclosion des GIC dans l'arrondissement de Sangmélima. Ce fut une évolution timide tout au long de cette période comme le montre le tableau ci-dessous :

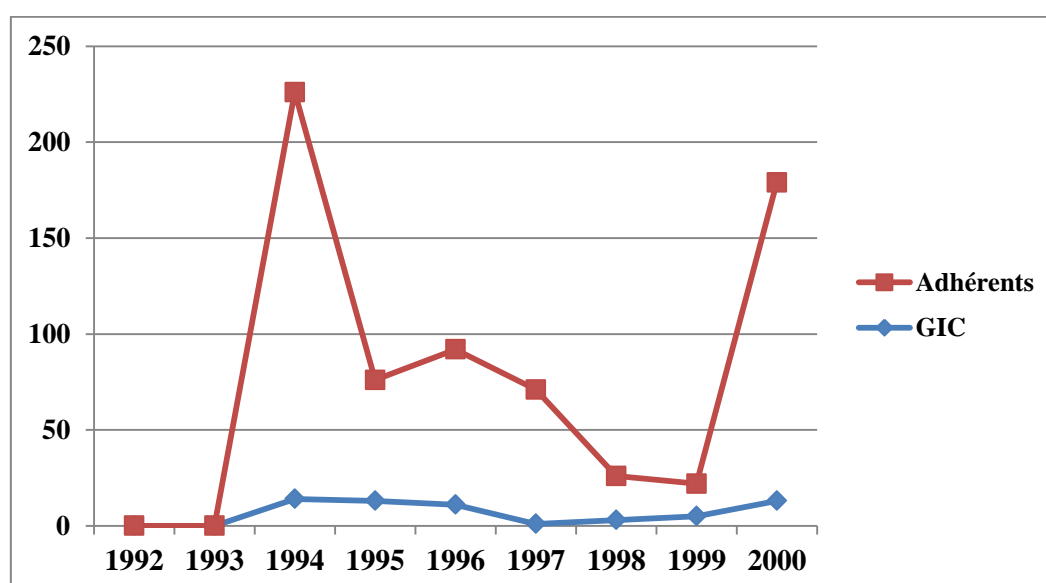
---

<sup>81</sup> Loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune.

**Tableau 5: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 1992 à 2000**

Années	GIC	Adhérents
1992	0	0
1993	0	0
1994	14	212
1995	13	63
1996	11	81
1997	01	70
1998	03	23
1999	05	17
2000	13	166
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>632</b>

**Source :** Archive du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

**Graphique 2: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 1992 à 2000**

**Source :** Idem, Tableau 5

C'est une évolution timide et en dents de scies qui ressort du tableau et même du graphique ci-dessus. Néanmoins, 37 GIC ont été créés et enregistrés dans le Bureau Coop/GIC de Sangmélina entre 1994 et 1996, après deux années creuses. Trois ans plus tard, (de 1997 à 1999), le nombre a considérablement chuté. Bref, entre 1992 et 2000, il a été créé dans la région de Sangmélina 60 GIC au total au nombre desquels 632 personnes seulement y prenaient part pour

un taux de participation de 9,5%. Les raisons évoquées sont multiples et parmi elles nous avons : le faible dynamisme des populations et les problèmes d'ordre culturels<sup>82</sup>.

### **1 - Le faible dynamisme des populations**

Il est marqué par des problèmes tels que la mentalité, la mésestime, le manque d'organisation et de volonté couronné par l'analphabétisme des populations<sup>83</sup>. Ces facteurs ont fortement entravé la création des GICS. Ces attitudes qu'on rencontre dans nombre de sociétés traditionnelles camerounaises semblent avoir pris une ampleur particulière dans l'arrondissement de Sangmélina. Cet état de chose se complique surtout lorsqu'on les associe à la paresse légendaire des populations de la région comparée à celle d'autres aires culturelles du pays. Cette paresse est davantage dénoncée par nombre de Conseillers des groupements de producteurs (CGP) du programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA)<sup>84</sup>. Mis à la disposition des GIC par le programme ACEFA, les CGP chargés d'analyser les contraintes pour améliorer la production et les rendements des exploitations familiales agropastorales (EFA), de la mise en œuvre et du suivi des projets, ou encore de la conduite technique des productions, jugent inacceptable que les projets de développement initiés à l'intention des populations nécessiteuses, viennent à se poser un problème de main d'œuvre, de volonté et même d'initiative.

### **2 - Les problèmes d'ordre culturel**

Parmi eux nous dénombrons l'absence d'un esprit de solidarité, de vie associative, le culte de l'individualisme. Ces problèmes apparemment négligeables entravent considérablement la vie associative favorable au

---

<sup>82</sup>Entretien avec M. Akamba Ndoumou, 56 ans, chef de section registre Coop/GIC de la DD du MINADER du Dja-et-Lobo, Sangmélina, 11 mars 2015.

<sup>83</sup>Ibid.

<sup>84</sup>Entretien avec J. P. Messi, 32 ans, conseiller technique spécialisé en production animale, Sangmélina, 30 décembre 2015.

développement des GIC dans l'arrondissement et même le processus de développement économique auquel tout le monde aspire sans vouloir y prendre part. A ces traits culturels typiques viennent s'ajouter les superstitions de toutes sortes et autres pratiques de sorcellerie. Ces derniers ont créés un climat de méfiance non conciliable au regroupement des populations au sein des GIC. Dans les faits et comme l'affirme Mme Zanga Suzanne :

Lorsque la pratique aux techniques agricoles par exemple devait se tenir dans la plantation d'un tiers, celui-ci était contre la présence de certains de ses congénères du même village voire de même famille parce que reconnu de pratique de sorcellerie. Cet état de chose a conduit aux tensions et à la mise en place tardive des associations à caractère économique comme les GIC<sup>85</sup>.

Analyse faite, les pesanteurs culturelles sont un élément qui a ralenti le fait associatif dans l'arrondissement pendant cette période. Conséquence, le nombre de GIC enregistré ne correspond guère à la situation préoccupante dans laquelle vivent les populations de l'arrondissement de Sangmélina.

## **B - De 2001 à 2012 : Un véritable développement des GIC**

A partir de 2001 on assiste à une prise de conscience à une prolifération massive des GIC créés ainsi qu'une participation massive de la population. Les facteurs capables d'expliquer une telle évolution croissante sont : les échecs dus aux initiatives privées, l'action des autorités administratives, des élus du peuple et même des élites intérieures.

### **1 - Les échecs dus aux initiatives privées**

En effet les activités agricoles permettent de mesurer au mieux les ravages de l'individualisme et ses incidences sur le développement des GIC. L'arrondissement de Sangmélina connaît une agriculture vivrière pratiquée selon des méthodes culturelles archaïques et sur des superficies incapables de générer une production escomptée. Comme le confirme l'enquête socio-économique de Cameroun écologie, les travaux agricoles ne donnent pas les

---

<sup>85</sup>Entretien avec S. Zanga, 49 ans, délégué du GIC Ngomoto, Eminemvom, 15 septembre 2015.

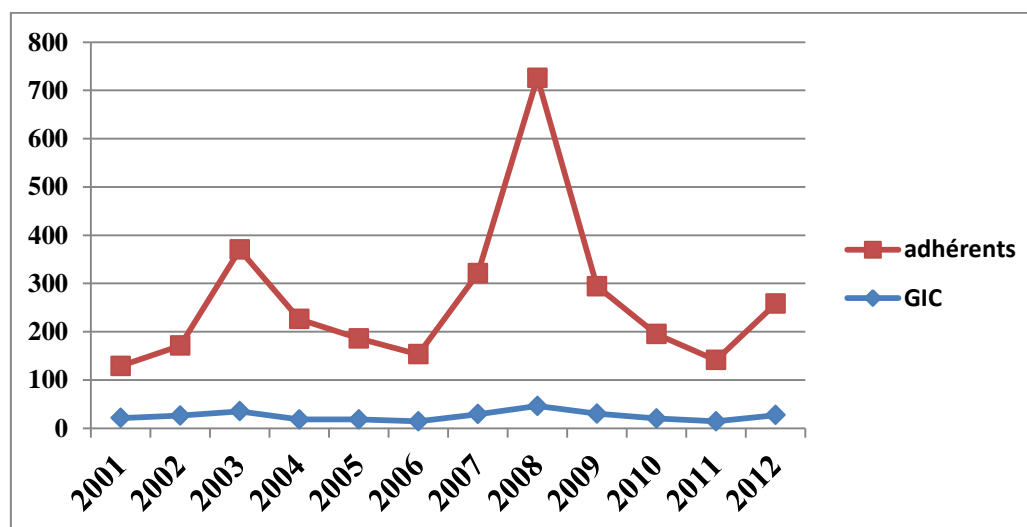
résultats escomptés. Or quelle que soit sa provenance, la distribution des intrants agricoles pour combattre l'infertilité ne se fait pas de façon individuelle mais plutôt au profit des groupes constitués. En l'espace d'une décade, on a assisté à une augmentation croissante et constante du nombre de GIC comme l'illustre le tableau ci-après :

**Tableau 6: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 2001-2012**

Années	GIC	Adhérents
2001	21	108
2002	26	145
2003	35	335
2004	18	208
2005	18	168
2006	14	139
2007	29	292
2008	46	680
2009	30	264
2010	20	175
2011	14	127
2012	27	231
<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>2875</b>

Source : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélima

**Graphique 3: Évolution en nombre de GIC et d'adhérents de 2001-2012**



Source : Idem, Tableau 6

L'augmentation du nombre de GIC qui s'élève à 271 au total entre 2001 et 2011 trahit une prise de conscience progressive et une adoption définitive du communautarisme par les populations rurales jadis hostiles. Ce nombre est quatre fois celui enregistré entre 1992 et 2000.

## **2 - L'action des autorités administratives, des élus du peuple et des élites intérieures**

Parmi les attributions des personnalités que sont les autorités administratives, les élus du peuple et les élites intérieures figure en bonne place le développement socioéconomique de la localité à eux confié pour les uns, ou encore dont-ils sont natifs pour les autres. C'est pourquoi ces personnalités vont à leur manière contribuer au développement socioéconomique de l'arrondissement de Sangmélina.

S'agissant de l'autorité administrative, il est question du sous-préfet de l'arrondissement de Sangmélina M. Damien Owono. Lors de sa tournée économique en 2011 dans son territoire de compétence, il a pu toucher du doigt les nombreuses difficultés économiques et financières des populations dont il a la charge. Par cette occasion, il leur instruit dans son discours "d'unir leurs forces et leurs connaissances pour venir à bout des problèmes économiques et financiers dont-ils font face"<sup>86</sup>. Plus encore le dit-il, "créer ou encore intégrer les GIC car ils sont la voie idéale par laquelle vous pourrez bénéficier des subventions de l'Etat et des dons provenant de vos élites pour vos activités économiques"<sup>87</sup>.

Quant à l'élu du peuple à savoir l'honorable Essam François, élu député de l'arrondissement de Sangmélina aux législatives de 2007. Lors de sa tournée parlementaire celui-ci trouve l'occasion idoine d'apporter une pierre à l'édifice, celui du développement socioéconomique des populations. A cet effet, Il a

---

<sup>86</sup>Entretien avec D. Owono, 49 ans, sous-préfet de l'arrondissement de Sangmélina, Sangmélina, 15 avril 2015.

<sup>87</sup> Ibid.

pendant son mandat, apporté et remis aux populations des villages de ma'anemenyin, oveng yemvak, Eminenmvom etc., du petit matériel agricole aux différents groupes économiques en place en guise de soutien aux efforts fournis dans la lutte contre la pauvreté. Ce matériel qui est généralement constitué des brouettes, des machettes, des limes, des arrosoirs, des pousses-pousses, des intrants agricoles, des bottes, des pesticides, couronnés d'une enveloppe symbolique.

L'élite intérieure n'est pas en reste. Pour le cas précis, il s'agit de M. Louis Paul Motaze originaire du Dja-et-Lobo et porté en 2008 au poste de ministre de l'Économie par le chef de l'Etat<sup>88</sup>. Choisit pour booster l'économie du pays, il a par la même occasion encouragé celle de sa région natale à travers les subventions accordées aux groupes d'initiative commune existant dans la région. C'est pourquoi en 2008 on a enregistré 46 GIC. Le constat saute à l'œil que cette année a battu le record du nombre de GIC inscrits dans le bureau Coop/GIC de Sangmélina.

Tout compte fait, l'évolution annuelle et numérique des GIC dans l'arrondissement de Sangmélina entre 1992 et 2012 se présente ainsi qu'il suit à travers le tableau et le graphique ci dessous :

**Tableau 7: Évolution annuelle des GIC de 1992 à 2012**

Années	GIC
1992	0
1993	0
1994	14
1995	13
1996	11
1997	01
1998	03
1999	05
2000	13

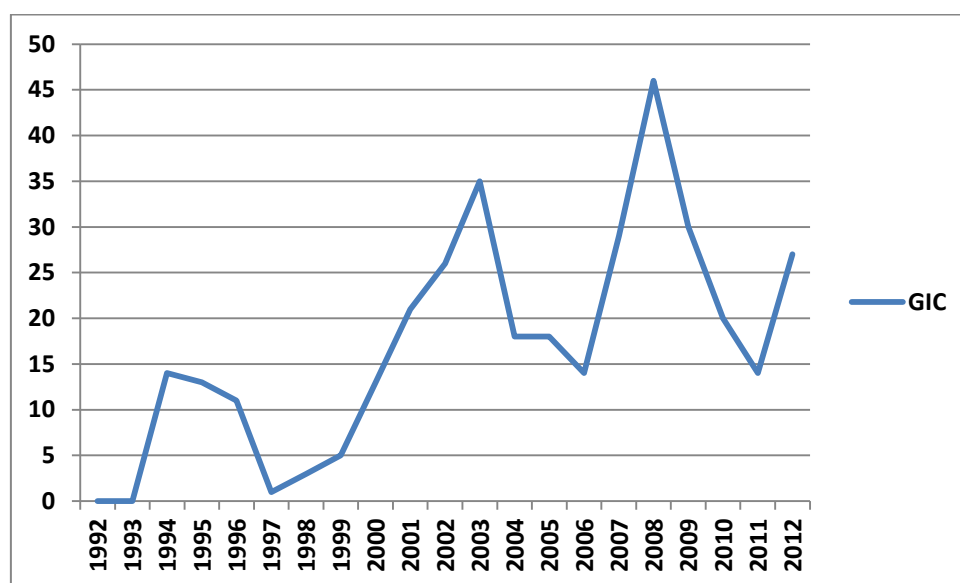
<sup>88</sup> Remaniement ministériel du 4 décembre 2008 par le président de la République du Cameroun.



2001	21
2002	26
2003	35
2004	18
2005	18
2006	14
2007	29
2008	46
2009	30
2010	20
2011	14
2012	27
<b>Total</b>	<b>360</b>

**Source** : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

#### Graphique 4: Évolution annuelle des GIC de 1992-2012



**Source** : Idem, Tableau 7

Pour des raisons déjà évoquées, la courbe ci-dessus montre que la création des GIC dans l'arrondissement de Sangmélina tient d'une évolution progressive de 1992 à 2012 grâce au dynamisme des populations locales et à l'intérêt économique qui en découle.

De plus en plus nombreux, les GIC sont aussi divers du point de vue de leur typologie que de la variété des domaines d'intervention.

## II –LES TYPES DE GIC

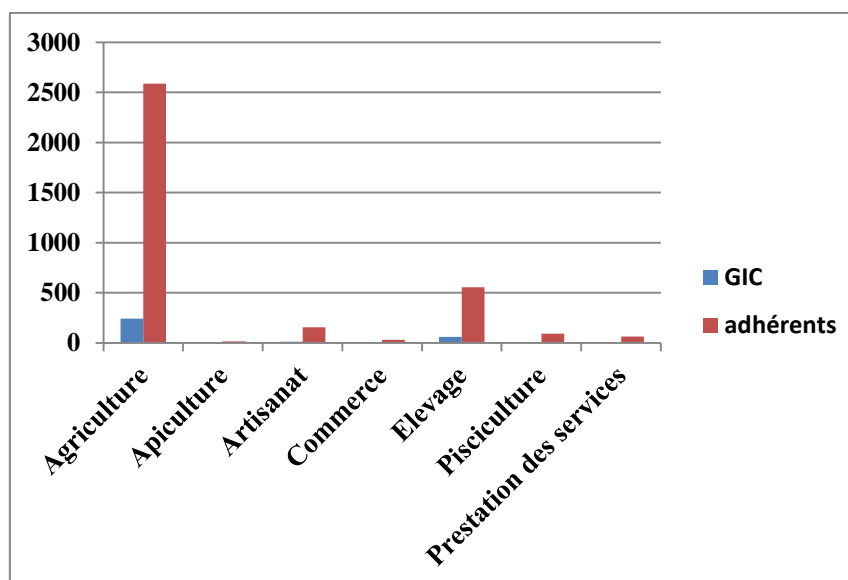
Les résultats de nos enquêtes nous ont permis de découvrir qu'entre 1992 et 2012, une pléthore de GIC ont été créés dans plusieurs domaines d'activités. Ainsi donc, ils ont été répartis en secteurs d'activités, tel que présenté dans le tableau et le graphique ci-dessous :

**Tableau 8 : Répartition sectorielle des GIC et des adhérents de 1992-2012**

Secteur d'activité	GIC	Adhérents
Agriculture	241	2588
Apiculture	02	16
Artisanat	12	155
Commerce	03	33
Elevage	59	554
Pisciculture	09	94
Prestation des services	07	64
<b>TOTAL</b>	<b>337</b>	<b>3504</b>

Source : Archives Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

**Graphique 5 : Répartition sectorielle des GIC et des adhérents de 1992-2012**



Source : Idem, Tableau 8

Au regard du tableau et du graphique ci-dessus, il ressort que de tous les secteurs d'activités retenus, l'agriculture règne en grand maître en nombre de

GIC créés (241/337) pour un taux de 71,51%, ce nombre montre à suffisance que c'est l'activité la plus pratiquée par les populations. A ses cotés se trouve l'élevage avec un total de 59 GIC. C'est la deuxième activité pratiquée par les populations, et qui connaît du succès grâce aux produits venant de l'agriculture. Ces deux activités majeures sont secondées par d'autres tout aussi importantes à savoir : l'artisanat (3<sup>e</sup> rang avec 12 GIC), la pisciculture (4<sup>e</sup> rang avec 09 GIC), les prestations de service (5<sup>e</sup> rang avec 07 GIC), le commerce (6<sup>e</sup> rang avec 03 GIC) et enfin l'apiculture (7<sup>e</sup> rang avec 02 GIC).

Les enquêtes nous ont davantage permis d'établir une différence entre les types de GIC agissant dans l'arrondissement, et de relever d'une part les GIC agropastoraux et d'autres parts les autres GIC.

## **A - Les GIC agropastoraux**

Parmi eux on dénombre les GIC dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.

### **1 - En agriculture**

L'agriculture est une activité créée au néolithique<sup>89</sup>. Elle est de plus en plus pratiquée aujourd'hui et constitue le socle de l'économie de la population paysanne et même de tout un pays à l'instar du Cameroun.

Ainsi donc entre 1994 et 2012, il a été créé dans l'arrondissement de Sangmélina, un nombre total de 241 GIC pour la promotion des cultures vivrières et de rentes. Le tableau 9 et le graphique 6 ci-dessous présentent l'évolution annuelle de ces GIC.

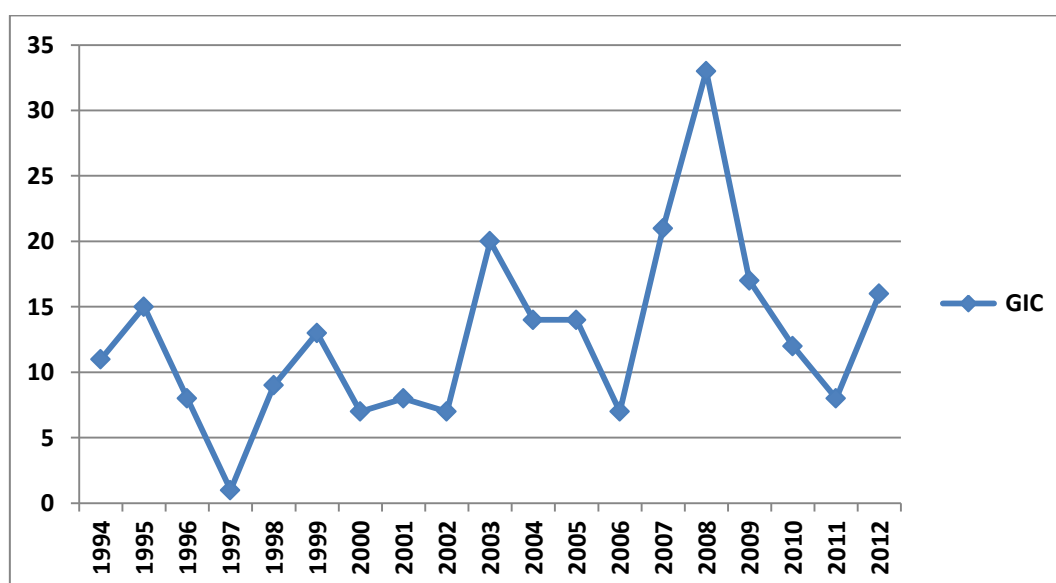
---

<sup>89</sup> Le néolithique désigne l'âge de la pierre polie. Au cours de cette période, l'homme a inventé nombres d'activités au rang desquelles l'agriculture. Celle-ci a permis à l'homme de se sédentariser au détriment du nomadisme.

**Tableau 9 : Évolution annuelle des GIC Agriculture de 1994-2012**

Années	GIC
1994	11
1995	15
1996	08
1997	01
1998	09
1999	13
2000	07
2001	08
2002	07
2003	20
2004	14
2005	14
2006	07
2007	21
2008	33
2009	17
2010	12
2011	08
2012	16
<b>TOTAL</b>	<b>241</b>

Source : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER du Dja-et-Lobo

**Graphique 6:Évolution annuelle des GIC Agriculture de Sangmélima de 1994-2012**

Source : Idem, Tableau 8

S'agissant de l'évolution annuelle des GIC en agriculture, il ressort du tableau 4 et du graphique y afférent que l'évolution s'est faite en dents de scies. Cela est dû à la fois aux problèmes culturels et socioéconomiques tels que décrits dans la première partie de ce chapitre. Le pique observé au niveau du graphique montre que le plus grand nombre de GIC agricole crée s'est fait en 2008. Cette augmentation subite du nombre de GIC est sûrement liée à l'arrivée de M. Louis Paul Motaze à la tête du ministère de l'Économie. Son arrivée à la tête de ce ministère a pourvu à la création massive des GIC par les populations. Celles-ci voyaient en ce choix du chef de l'Etat une aubaine dans l'obtention des dons divers, et des subventions de la part de l'Etat pour pallier au problème financier dont leurs groupes sont sujet.

L'agriculture en générale est composée de l'agriculture vivrière et de l'agriculture d'exportation. Tout au long de nos enquêtes, il nous a été donné de distinguer des GIC agissant pour les cultures vivrières d'une part et pour les cultures d'exportation d'autre part. L'objectif de ce distinguo est de percevoir de près la culture la plus prisée parmi tant d'autres appartenant à un même sous-secteur, et comprendre les raisons d'un tel choix. Le tableau 10 et le graphique 7 ci-dessous présentent les cultures vivrières faisant l'objet de GIC dans l'arrondissement.

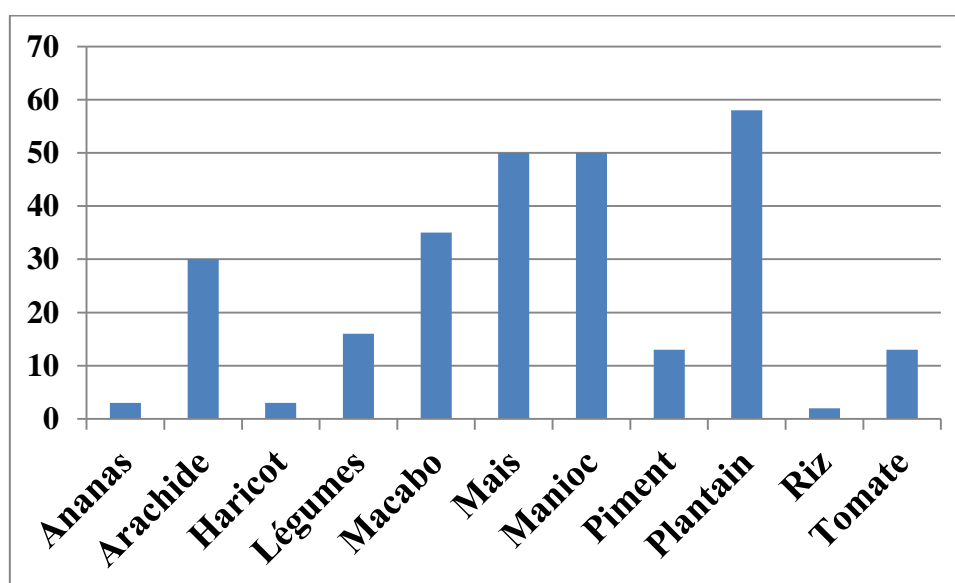
**Tableau 10 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures vivrières**

Culture	GIC
Ananas	03
Arachide	30
Haricot	03
Légumes	16
Macabo	35
Mais	50

Manioc	50
Piment	13
Banane plantain	58
Riz	02
Tomate	13
<b>TOTAL</b>	<b>273</b>

**Source** : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD MINADER de Sangmélina

**Graphique 7 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures vivrières**



**Source** : Idem, Tableau 9

Ainsi, la répartition sectorielle des GIC dans le sous secteur des cultures vivrières donne lieu de découvrir des GIC producteurs d'ananas, d'arachide, de haricot, des légumes, du macabo, du mais, du manioc, du piment, de la banane plantain, du riz et même de la tomate. De toutes ces cultures destinées à l'autoconsommation, la bananeplantain occupe le premier rang avec un total de 58 GIC sur 273 dénombrés. Cela dit, la banane plantain supplante les autres cultures du fait qu'elle est par essence l'aliment par excellence des populations de Sangmélina en particulier et du Sud en général. La banane plantain dans sa forme pillée communément appelé " *ntubaekon* " est l'aliment de référence qui accompagne les mets dans les familles et même dans les restaurants à

Sangmélina<sup>90</sup>. Cette place est confortée par la présence abondante des régimes de plantain à vendre aussi bien sur le marché de Sangmélina qu'aux abords des routes qui relient les villages à la ville. Les principales zones de production de la banane plantain dans l'arrondissement sont les villages de : Messok, Akak-Esse, Meyomadjom, Asso'oyemeng, Aloumayétock<sup>91</sup>.

La culture de la banane plantain est suivie de près par deux autres cultures que sont : le maïs et le manioc. D'après madame Mendo Irena du GIC Ngomoto d'Avebe-Esse :

La culture du maïs est importante pour la fabrication de la provende, utile pour l'élevage, et celle du manioc est importante tant pour ses tubercules que pour les produits dérivés tels que le « bâton de manioc » en langue locale " *Ebobolô* ", et du gari (tapioca). Ces cultures ainsi que leurs dérivés servent à l'autoconsommation et à la commercialisation. Ils sont une source de revenus pour la femme paysanne<sup>92</sup>.

Quant au sous-secteur des cultures d'exportation, le tableau 11 et le graphique 8 ci-dessous, présentent les principales d'entre elles rencontrées dans l'arrondissement. Ainsi, on note quatre principales cultures dont le cacao, le café, l'hévéa et le palmier à huile faisant l'objet des GIC dans l'arrondissement.

**Tableau 11 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures d'exportation**

Culture	GIC
Cacao	32
Café	01
Hévéa	02
Palmier à huile	29
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>

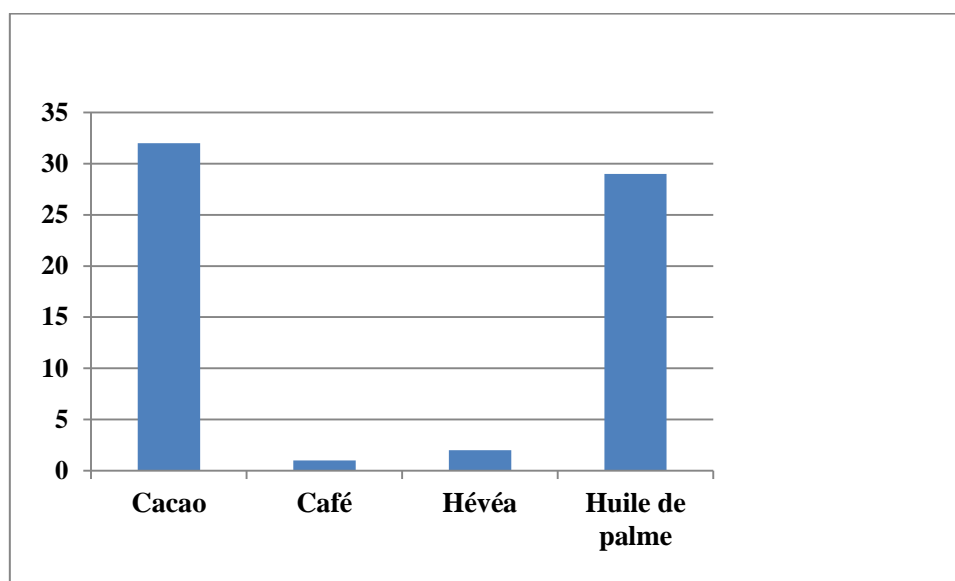
Source : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

<sup>90</sup> Entretien avec E. Voundi, 45 ans, opératrice économique, Sangmélina, 29 décembre 2015.

<sup>91</sup> Extrait du rapport d'activité de la Délégation d'arrondissement de l'agriculture de Sangmélina, 2013.

<sup>92</sup> Entretien avec I. Mendo, 49 ans, ménagère et cultivatrice, Avebe-Esse, 20 Novembre 2015.

### Graphique 8 : Répartition sectorielle des GIC dans le sous-secteur des cultures d'exportation



Source : Idem, Tableau 10

Le sous secteur des cultures d'exportation est dominé par les GIC cacao. Pour un total de 64 GIC, 32 appartiennent au cacao soit un taux de 50%. La raison ici est simple car la culture du cacao dans la région date depuis la période coloniale. Introduit dans la région par les allemands, cette culture s'est facilement adaptée à la qualité du sol en donnant d'assez bons rendements. Dès lors le cacao est devenu la culture mère de toutes les familles à cause de l'intérêt qu'il procure aux planteurs. Grâce aux revenus du cacao, plusieurs fils de la région de Sangmélina ont pu poursuivre leurs études. Le café occupe le dernier rang avec 01 GIC au total car il est moins connu et cultivé dans la région par les populations.

Contrairement à ses congénères, le cacao reste et demeure la culture au dessus des autres dans la région aujourd'hui. Il est la véritable source de revenus du paysan et fait même l'objet de préoccupation "majeur" des hommes nantis<sup>93</sup> qui mettent d'énormes moyens pour la création des plantations de cacao

<sup>93</sup>Cette expression désigne les personnes vivant en ville et travaillant pour l'Etat ou non, ayant un salaire mensuel ou des avantages liés à leurs fonctions.



dans leur village. Pour eux, il s'agit d'assurer la retraite ou encore de préparer un "héritage" à leurs enfants au lendemain de leur décès.

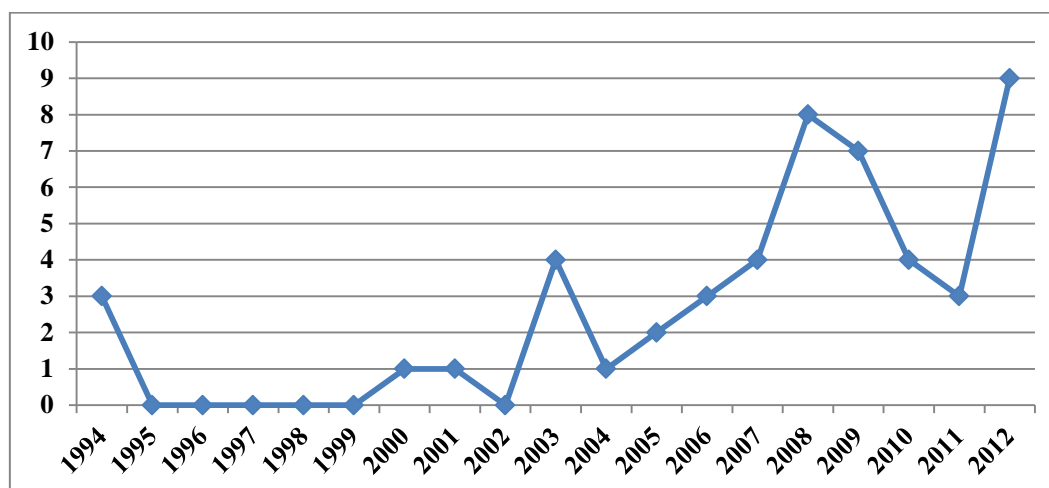
## 2 -En élevage

C'est la deuxième activité pratiquée par les populations de l'arrondissement. De ce fait, entre 1994 et 2012, les populations se sont adonnées à la reproduction animale au sein des GIC dans le but d'améliorer la production en qualité et en quantité, et de pallier au déficit criard de ces produits sur le marché. C'est ainsi qu'entre 1994 et 2012, 50 GIC ont été créés tel que présentés par le tableau et le graphique ci-dessous :

**Tableau 12 : Évolution annuelle des GIC Élevage 1994-2012**

Années	GIC
1994	03
1995	0
1996	0
1997	0
1998	0
1999	0
2000	01
2001	01
2002	0
2003	04
2004	01
2005	02
2006	03
2007	04
2008	08
2009	07
2010	04
2011	03
2012	09
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>

Source : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélima

**Graphique 9: Évolution annuelle des GIC Elevage 1994-2012**

**Source :** Idem tableau 7.

L'évolution annuelle des GIC dans le secteur de l'élevage est une évolution en dents de scies. Au regard du tableau 7, il ressort que l'élevage est plus ou moins pratiqué par les populations on peut le remarquer par une longue période dite période morte (1995-1999) où le pourcentage de GIC créés est de 0%. Cet état de chose est dû à la délicatesse de l'activité, la non maîtrise des mécanismes liés à l'activité, le manque de capitaux car l'élevage est excessivement coûteux pour le pauvre paysan sans véritable moyens financiers. A partir de l'année 2002 jusqu'en 2008, l'évolution est à la hausse car en l'espace de six ans, on a enregistré un total de 22 GIC contre 4 GIC entre 1994 et 2000. Cette hausse brusque témoigne del'intérêt que les populations accordent désormais à la filière. Toutefois, les quelques GIC enregistrés s'adonnent à l'élevage du petit bétail (ovin, caprin, porcin), et de la volaille (poulet de chair et pondeuse).

### 3 - En pisciculture

Encore appelé élevage des poissons, la pisciculture est adoptée par les populations de l'arrondissement de Sangmélina et reconnue comme une activité génératrice de revenus dix ans après la loi 92/006<sup>94</sup>. A partir de l'année 2002, les

<sup>94</sup> Tableau N°13, Evolution annuelle des GIC en pisciculture.

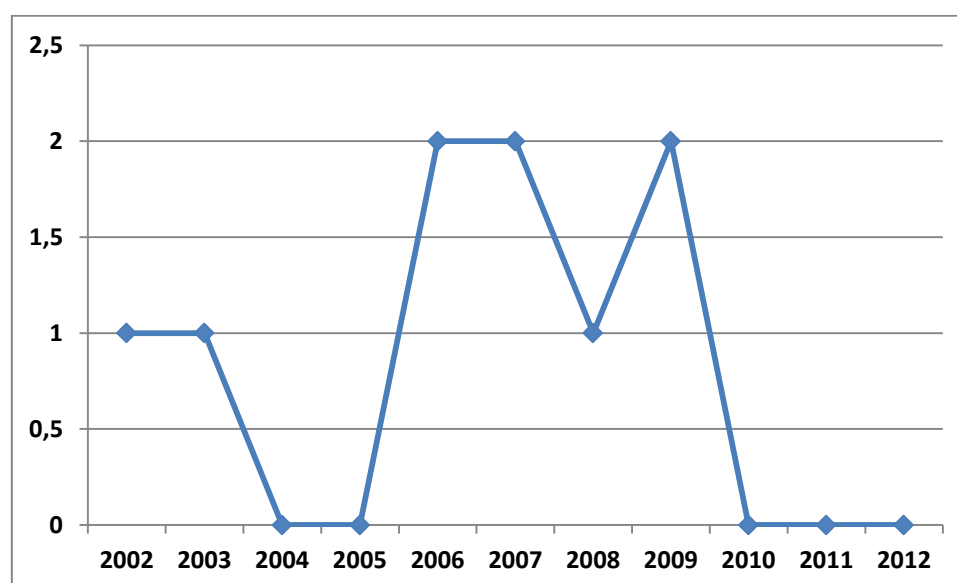
premiers groupes d'initiative commune dans la filière se font identifier. A l'aide des étangs piscicoles d'une superficie de 400m<sup>2</sup> construits à cet effet, ils y élèvent le poisson vipère "Apwelkos", le poisson silure "Ngolkos" rencontrés dans la région et les poissons Carpe et Tilapia venus d'autres régions. Ainsi à travers le tableau ci-dessous, on peut recenser le nombre annuel de GIC piscicole créés entre 2002 et 2012 :

**Tableau 13 : Évolution annuelle des GIC en Pisciculture**

Années	GIC
2002	01
2003	01
2004	0
2005	0
2006	02
2007	02
2008	01
2009	02
2010	0
2011	0
2012	0
<b>TOTAL</b>	<b>09</b>

**Source** : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélima

**Graphique 10: Évolution annuelle des GIC en Pisciculture**



**Source** : Idem, tableau 12

De ce tableau et graphique, il ressort que la création des GIC piscicole a pris corps en 2002. Toutefois, le nombre n'a pas changé car il varie entre zéro et deux GIC par an, ce qui nous amène à dire que la pisciculture souffre encore d'un engouement certain de la part des populations. Ceci est d'autant plus visible qu'en l'espace de cinq ans (2002 et 2006), seulement quatre GIC ont été créés. D'après M. Essame Elie, promoteur et délégué du GIC des pisciculteurs d'OvengYemvack, "la disparité des GIC en pisciculture est dû au manque de moyens financiers, matériels et logistiques pouvant faciliter la création d'un plus grand nombre comme dans les filières telles que l'agriculture par exemple"<sup>95</sup>.

## **B - LES AUTRES GIC**

En plus des GIC agropastoraux créés dans l'arrondissement de Sangmélina, pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, nous avons aussi des GIC dans les filières telles que l'artisanat, le commerce et les prestations de services en vue de lutter contre la pauvreté ambiante.

### **1 –En Artisanat**

Il s'agit de l'adoption de divers procédés pour conditionner et transformer les produits alimentaires, miniers et forestiers. A cet effet, les artisans de l'arrondissement de Sangmélina ont adopté comme solution à la lutte contre la pauvreté l'union de leur force et technique au sein de différents groupes pour accroître l'offre, la qualité et la demande des produits provenant artisanaux. C'est ainsi que nous dénombrons les GIC agissant dans la transformation du cacao en beurre et huile de cacao comme les GIC "EyaPlanta", "ProccaoBisso" ; les GIC faisant dans l'exploitation minière artisanale à l'instar du GIC "Amine" ; ceux faisant dans la transformation du manioc en bâton, farine de manioc et même en tapioca à l'exemple di GIC "Amical" ; de même que les GIC transformant les essences végétales en meubles de diverses formes (portes,

---

<sup>95</sup>Entretien avec E. Essame, 54 ans, Technicien spécialiste en pisciculture, Oveng Yemvak, 19 Septembre 2015.

fenêtres, lits, armoires)<sup>96</sup>, etc. dont l'usage au quotidien n'est plus à démontrer. A partir de 1995, les premiers GIC dans la filière voient le jour tel que présenté par le tableau ci-dessous :

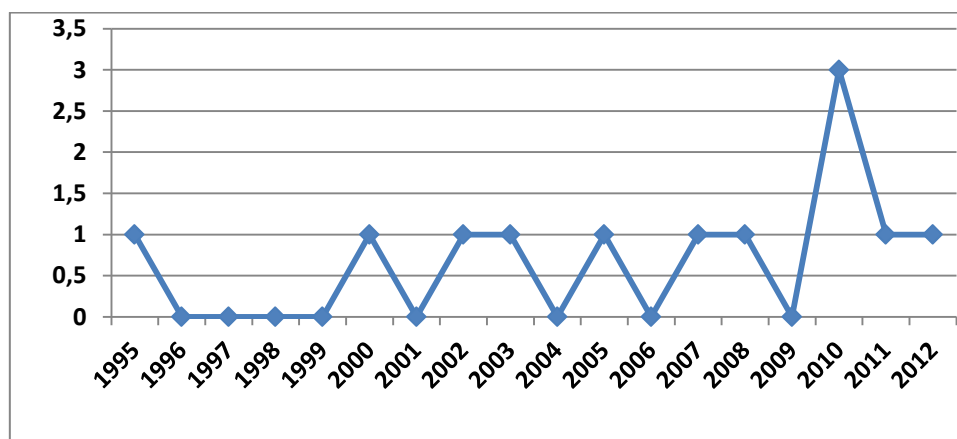
**Tableau 14: Évolution annuelle des GIC Artisanat**

Années	GIC
1995	01
1996	0
1997	0
1998	0
1999	0
2000	01
2001	0
2002	01
2003	01
2004	0
2005	01
2006	0
2007	01
2008	01
2009	0
2010	03
2011	01
2012	01
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

**Source :** Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

<sup>96</sup>Liste des types de GIC rencontrés à la base dans l'arrondissement de Sangmélina.

### Graphique 11: Évolution annuelle des GIC Artisanat



Source : Idem, Tableau 13

Le constat fait est que le nombre de GIC créés dans la filière varie entre 0 et 1 en l'espace de cinq ans. Toutefois on note une légère évolution numérique en 2010 ou trois GIC ont été enregistrés. Cette évolution peu satisfaisante est due au caractère très laborieux de l'activité.

### 2 - Les Prestataires de services

Au nombre desquels le GIC "Espérance" faisant dans l'éducation, la formation et l'administration des soins de santé, le GIC "Ekombité" dont l'activité principale est l'entretien des véhicules et les services sociaux<sup>97</sup>. Les GIC prestataires des services existent depuis 2001 dans l'arrondissement de Sangmélina selon le tableau ci-dessous dressé :

Tableau 15 : Évolution annuelle des GIC Prestataires des services

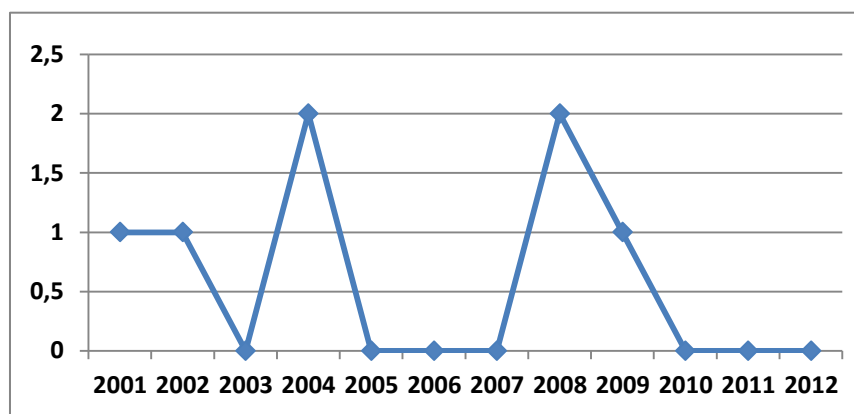
Années	GIC
2001	01
2002	01
2003	0
2004	02
2005	0
2006	0
2007	0
2008	02

<sup>97</sup> Ibid.

2009	01
2010	0
2011	0
2012	0
<b>TOTAL</b>	<b>07</b>

Source : Archives du Bureau COOP/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina

### Graphique 12 : Évolution annuelle des GIC Prestataires des services



Source : Idem, tableau 14

Pour un total de 07 GIC créés entre 2001 et 2012, les GIC prestataires des services ont une évolution semblable à celle des GIC artisanat. C'est la raison pour laquelle nous avons des périodes dites mortes comme celles de 2005 à 2007 et de 2011 à 2012 ou aucun GIC n'a été enregistré. La principale raison de cette disparité est le caractère laborieux de l'activité.

### 3 - Le Commerce

Reconnu comme une véritable activité génératrice de revenus, le commerce fait dès lors l'objet d'un regroupement des grands commerçants au sein des groupes d'initiative commune. C'est le cas du GIC "Mercy", GIC des Commerçants de Gros des Produits Agricoles de Sangmélina créée en 2011 avec pour activité principale le commerce de gros des produits agricoles tels que le Haricot, l'arachide, l'oignon etc. ; le "GIC Avenir", GIC des exploitants des produits forestiers non ligneux de Ngam créée en 2009 et dont l'activité principale consiste à la collecte et la commercialisation des produits forestiers

non ligneux comme l'amande sauvage "*Ndo'o*" en langue locale ; et le "GIC Transpracam", GIC des commerçants de cacao marchand de Sangmélina créé en 2012 et dont l'activité principale est l'achat et la commercialisation du cacao marchand <sup>98</sup> , par les membres du groupe communément appelés "Coxeurs"<sup>99</sup> par les paysans.

Les multiples GIC ainsi recensés dans les différentes activités ont pour les uns procédés à des réalisations diverses aussi bien économiques que sociales au profit du groupe et des populations.

---

<sup>98</sup>Ibid.

<sup>99</sup> Cette expression désigne les personnes parcourant les villages pour acheter du cacao sec ou humide auprès des paysans à un prix inférieur à celui homologué et qu'ils vont eux-mêmes revendre au prix normal aux acheteurs industriels.



## **CHAPITRE III : LES RÉALISATIONS DES GIC DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA**

La création des Groupes d'Initiative Commune selon la loi n°92/006 du 14 août 1992 est de promouvoir le développement économique et social. Cette forme d'organisation rurale englobe à la fois les trois autres que sont : les Associations, les Coopératives et les Groupes d'Intérêt Economique faisant dans le social ou dans l'économie uniquement. Au vue de cette double importance, le présent chapitre s'attèle à inventorier les actions des GIC dans leur nature, typologie, diversité et spécificité, dans les domaines socio-économiques, les problèmes rencontrés ainsi que les critiques.

### **I - LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES**

Nombreuses et variées sont les activités à caractères économiques des GIC. Dans le cas précis, notre intérêt porte sur le secteur agricole, de l'élevage et de l'artisanat.

#### **A –Dans le secteur agricole**

Les GIC participent à une logique qui met l'agriculture au centre du développement national et local, donnant par-là même un rôle plus grand aux organisations qui interviennent dans ce domaine<sup>100</sup>. Dans l'arrondissement de Sangmélina, les populations se livrent au travail de la terre en pratiquant l'agriculture vivrière et de rente.

#### **1 - La réalisation des champs communautaires**

Les GIC agricoles pour la plus part procèdent à la mise en place des champs communautaires dont la superficie varie entre un et plusieurs hectares. C'est le cas des GIC "Ngomoto" du village Avebe-Esse, "Ngoulfa" du village Ngoulmekong et "Tramadjal" de Sangmélina pour ce ne citer que ceux-là.

<sup>100</sup> Tonga, " le rôle socio-économique", p. 89.

Malgré les multiples difficultés auxquelles font face ces GIC, les rendements sont pour le moins importants et appréciables.

Le GIC Ngomoto créé à Avebe-Esse est inscrit dans le bureau Coop/GIC de Sangmélina le 10 février 1994 sous le n° su/GP/001/94/0171. Il compte 18 membres et a pour délégué Mme Obah Marie. Ce groupe très dynamique et entreprenant a créé en 2005 trois champs communautaires de : Manioc, Maïs et Haricot. La production de ces trois champs est qualifiée de satisfaisante et se présente ainsi qu'il suit :

- la récolte provenant du champ de Maïs a permis d'obtenir 60 sacs de 50 kg. La commercialisation de cette récolte a permis au groupe d'obtenir une somme de 300.000 FCFA à raison de 100f/kg de maïs ;
- le champ de manioc quant à lui a produit un nombre total de 1500 kg de tubercules de manioc. Ceux-ci ont été transformés en bâtons et en farine de manioc. Après l'écoulement de ces denrées alimentaires sur le marché de vivres de Sangmélina, le groupe a pu rassembler la somme de 120.000FCFA ;
- le haricot après récolte a donné 50 kg et une recette de 7500FCFA<sup>101</sup>.

Tout compte fait, le GIC Ngomoto en 2005 a pu obtenir de la vente des produits récoltés dans ses trois principaux champs une rondelette somme de 427.500Fcf. Il s'agit là du bénéfice réalisé par le groupe. Celui-ci est donc réparti en deux à savoir : une part pour renflouer les caisses et l'autre part équitablement répartis entre les membres du groupe<sup>102</sup>.

---

<sup>101</sup> GIC NGOMOTO, rapport d'activités, 2005, p. 1.

<sup>102</sup> Ibid.

**Photo 1:Le champ de maïs du GIC Ngomoto d'Avebe-Esse (2016)**



Source : Cliché Parfait Etienne Eyizo'o, 05 mai 2016

Le GIC Ngoulfa créé le 12 octobre 1995 sous le n° SU/GP/02/95 est dirigé par M. Ébalé Mendo Jean Paul. Ce groupe de 16 membres a depuis sa création créé des pépinières des plants de palmier à huile et des palmeraies (six palmeraies) sur une superficie totale de 25 hectares. Au cours de l'année 2006, le groupe a obtenu une production totale de 39.060 kg de noix de palme, 10.416 litres d'huile de palme et un bénéfice totale de 944.450FCFA<sup>103</sup>. En outre, le GIC Ngoulfa a fait un don de 200 litres d'huile de palme aux nécessiteux, aux autorités administratives, aux amis et connaissances ; et 208 litres d'huile répartis entre les membres ont fait l'objet d'une autoconsommation<sup>104</sup>.

## **2 - Les dons des plants de palmier à huile et de cacaoyer**

Le GIC Ngoulfa a à travers sa pépinière des plants de palmier à huile, réalisé une production de 3150 plants au cours de l'année 2006. En effet, dans le soucis de promouvoir la culture du palmier à huile et de voir chaque villageois disposer de noix de palme pour l'autoconsommation, le groupe a fait don de 450 plants de palmier à huile prêts à être mis en terre aux populations des villages de

<sup>103</sup> GIC Ngoulfa, Rapport d'activités, 2006, p. 1.

<sup>104</sup> Ibid.

Ngoulmekong, Mboun, Mekomo et Awoon<sup>105</sup>. En outre, le GIC a aussi vendu 2220 plants à 1300f/plant et obtenu une somme d'un million quatre cent cinq mille FCFA (1.405.000Fcf). Le groupe a aussi enregistré d'énormes pertes dues aux intempéries. Celles-ci s'élèvent à 480 plants au total des pertes enregistrées<sup>106</sup>.

Dans le cadre de la promotion de la culture du cacao nouvelle génération de "qualité hybride", Le GIC Adymen crée le 13 septembre 2003 a créé une pépinière des plants de cacaoyers sélectionnés. Au cours de l'année 2007, il a distribué 1000 plants de cacaoyers aux populations des villages environnants via la convention qui lie le GIC au MINADER<sup>107</sup>.

**Photo 2: Pépinière de plants de cacaoyers du GIC Adymen de Mendong (2016)**



Source : Cliché Parfait Etienne Eyizo'o, 28 avril 2016.

**B - Dans le secteur de l'élevage**

Dans ce secteur, les populations s'adonnent beaucoup plus à l'élevage des porcs et des poulets de chair.

<sup>105</sup> GIC Ngoulfa, Rapport d'activités, 2007, pp. 1- 2.

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>107</sup> Entretien avec R. Pouma, 50 ans, enseignante, Sangmélina, 20 juillet 2015.



## **1 - L'élevage des porcs**

Le petit élevage communautaire fait partie des domaines d'activités en évolution dans l'arrondissement de Sangmélina. Il occupe la seconde place après l'agriculture au sein des GIC. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées par les pratiquants, nous avons dénombré au cours de nos enquêtes 25 GIC faisant dans la production et la commercialisation de la viande de porc avec des rendements tout aussi satisfaisants comme l'atteste M. Mvele Jean Paul du GIC-Éleveurs:

En termes de production, la satisfaction est au beau fixe car elle est passée du simple au double. Nous sommes passés de 5 porcs tous les six mois à 20 porcs tous les six mois<sup>108</sup>.

## **2 - L'élevage des poulets de chair**

L'élevage du poulet occupe le premier rang auprès des promoteurs des GIC. Les raisons de ce rang de choix sont : l'achat à bon prix d'un poussin de 8 jours à 700Fcfa ou de celui de 24 jours à 1200Fcfa, l'autoconsommation, leur croissance rapide et la demande de plus en plus croissante<sup>109</sup>. L'élevage du poulet de chair est bénéfique aussi bien pour la production que pour les bénéfices obtenus comme nous le dit M. Mvele J.P. " la production est passée de 200 poulets tous les 45 jours à 1000 poulets tous les 45 jours"<sup>110</sup>.

## **C - Dans le secteur de l'artisanat**

Dans l'arrondissement de Sangmélina, l'artisanat est bel et bien pratiqué par les populations qui tiennent cet héritage de leurs grands-parents et arrière-grands-parents. Il consiste à l'approvisionnement des populations en produits fabriqués à base des denrées alimentaires, du bois, du fer, de l'or, de l'argent et la liste n'est pas exhaustive.

---

<sup>108</sup>Entretien avec J. P. Mvele Jean Paul, 41 ans, enseignant, Sangmélina, 05 novembre 2015.

<sup>109</sup>Ibid.

<sup>110</sup> Ibid.

## 1 - L'artisanat alimentaire

Les agriculteurs de l'arrondissement et même les membres des GIC recourent à divers procédés pour conditionner et transformer les produits alimentaires. C'est le cas du manioc qui est transformé en Couscous, Tapioca, Bâtons de manioc, *Mintoumba* etc. Ces différents éléments suscités encore appelés dérivés du manioc sont de plus en plus prisés et consommés par les ménages rencontrés dans l'arrondissement et même ceux des autres régions du pays. S'agissant du “ bâton de manioc ” il fait l'objet de tout un GIC pour sa consommation en grande quantité. Mme ZehRaissadélégué du GIC “Amical” des productrices de bâton de manioc du village Nyazanga affirme :

Notre choix à produire uniquement le bâton de manioc relève de ce que cet aliment jadis accessible à tous au prix de 25f l'un, a doublé de prix. Aujourd'hui, il est vendu au prix de 3 à 200f par les bayam sélam et même à 100f l'un par les braiseuses de poissons au marché de lampe<sup>111</sup>.

### Photo 3: Les Bâtons de manioc du GIC Amicalde Nyazanga (2016)



Source : Cliché Parfait Etienne Eyizo'o, 28 avril 2016.

C'est aussi le cas du vin de palme qui, fermenté est transformé en liqueur communément appelé “ *Odontol* ”. C'est une liqueur traditionnelle très consommée par les paysans dans les campagnes et même en ville. Il est vendu au prix de 100 FCFA le verre et 500 FCFA le litre.

<sup>111</sup>Entretien avec R. Zeh, 45 ans, cultivatrice, Nyazanga, 19 septembre 2015.

## 2 - La fabrication du petit matériel agricole, de pêche et de chasse

A l'aube du néolithique ou l'homme a commencé à pratiquer l'agriculture, la pêche et la chasse, il s'est posé un problème d'outils appropriés. Les hommes vont alors s'atteler à transformer le minerai en métal dans le but de pallier à la difficulté ambiante. Il va donc se créer un nouveau métier, celui de forgeron. Aujourd'hui, les forgerons se contentent de transformer les lames d'acier et la ferraille en objets usuels.

A cet effet, les forgerons du GIC "la Forge du sud" dont l'activité principale est la fabrication du petit matériel agricole, de pêche et de chasse fabriquent au quotidien des houes, des couteaux, des flèches, des lances, des machettes dites "machettes avions"<sup>112</sup> très appréciés des agriculteurs et paysans. Ces outils utiles aux travaux champêtres sont mis à la disposition des populations de l'arrondissement de Sangmélina à des prix préférentiels.

### Photo 4: Le petit matériel agricole du GIC la Forge du Sud d'Akon (2016)



Source : Cliché Parfait Etienne Eyizo'o, 28 avril 2016.

## II - LES RÉALISATIONS A CARACTÈRE SOCIAL

D'après loi n°92/006 du 14 aout 1992, les GIC sont des organisations rurales à caractère économique et social. Sur le plan social, les activités des GIC

<sup>112</sup> Ce sont des machettes avec de longs manches fruits du génie des forgerons très utilisés aujourd'hui par les agriculteurs et paysans contrairement à la machette ordinaire avec un manche court.

de l'arrondissement de Sangmélina sont perceptibles sur les domaines éducatif et sanitaire.

## **A - L'éducation et la formation des membres**

### **1 - L'éducation des membres**

Elle porte sur des enseignements spécifiques mis à la disposition des membres des GIC au cours des réunions. Cette éducation se fait sous forme de conseils, donné par chaque membre dans son domaine de compétence : la cuisine, le bricolage, la propreté, etc. Madame Kako Françoise, promotrice du GIC "Espérance" qui, pour l'éducation et la formation en matière de santé, nous dis avoir appris aux membres de son groupe comment soigner le paludisme à base des plantes et écorces naturelles car pour elle :

Le paludisme est une véritable cause de mortalité dans nos familles. Pour cela, le traitement de la médecine moderne doit être relayé au quotidien par celui de la médecine traditionnelle. Le traitement traditionnel se fait à base d'un mélange d'écorces appelées "Mfô", "Ekuk", et du fruit appelé "Ebam" que l'on fait bouillir<sup>113</sup>.

D'autres conseils sont donnés aux membres des GIC concernant les techniques culturales. Il s'agit de l'acquisition des nouvelles techniques culturales pour l'amélioration des rendements. M. Ntyame Narcisse du GIC "Effort" du village Nkolngbwa, nous dis avoir appris comment fertiliser le sol de son champ :

La technique consiste à récupérer les ordures ménagères et même les déchets des animaux (porcs, bœufs), et les éparpiller dans son champ. Pourries, ils servent d'humus, mélangés à la terre, donc d'engrais<sup>114</sup>.

Ainsi donc, les membres des GIC de l'arrondissement de Sangmélina se félicitent du partage d'expérience reçu au sein du groupe. Pour eux la vie en communauté contribue efficacement à leur bien-être sur les plans économique et social.

---

<sup>113</sup>Entretien avec F. Kako, 59 ans, délégué du GIC Espérance, Sangmélina, 12 janvier 2016.

<sup>114</sup>Entretien avec N. Ntyame, 45 ans, membre du GIC Effort, Nkolngbwa, 15 décembre 2015.



## 2 - La formation des membres

Les membres des GIC bénéficient aussi de nombreuses formations sur le plan agricole. Celles-ci leur sont données par les techniciens d'agriculture à l'instar des conseillers de groupement des producteurs (CGP)<sup>115</sup>, mis à leur disposition par les services de l'ACEFA du département du Dja-et-Lobo. De ces séminaires, les membres des GIC ont appris les techniques de production et la gestion économique<sup>116</sup>.

Les techniques de production acquises concernent les productions animales et végétales. Les conseillers techniques spécialisés en production animales (CTSPA) et végétales (CTSPV) appartenant d'une part au ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales, et d'autre part au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ont à travers les différentes descentes effectuées, entretenus les membres des GIC sur l'élevage domestique, les cultures vivrières et de rentes.

S'agissant des CTSPA, ils ont appris aux éleveurs les techniques d'alimentation des animaux, les poissons ; les techniques d'entretien, de conservation et de commercialisation de la production relevant du domaine de l'élevage. Les CTSPV quant à eux ont menés la même activité pour les producteurs relevant du domaine de l'agriculture (vivrière ou de rente).

Toutes ces actions visent à améliorer la production et les revenus des exploitations familiales agropastorales (EFA).

---

<sup>115</sup> Le CGP est le conseiller de proximité, celui qui est en permanence avec les groupements de producteurs tel le GIC, le GIE.

<sup>116</sup> La gestion économique ici consiste à initier les producteurs à l'utilisation des méthodes simples de gestion comme le compte de trésorerie ou encore le compte de résultats.

## **B - L'alimentation et la santé des membres**

### **1 - L'alimentation des populations**

Les GIC de l'arrondissement de Sangmélina s'intéressent pour la plus part à l'alimentation des familles. Le mérite qui est le leur réside dans la diversité des produits agricoles qu'ils mettent à la disposition des populations. Cela fait partie des objectifs de plusieurs organismes à caractère socio-économique qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie de leurs membres et des populations comme l'affirme Mme Obah Nnanga du GIC Ngomoto en ces termes :

Nous voulons donner la possibilité aux membres de nos GIC et aux populations de l'arrondissement de bien se nourrir ainsi que leur progéniture, d'avoir une alimentation variée. C'est la raison pour laquelle nous pratiquons la polyculture dans nos champs communautaires<sup>117</sup>.

Les ménagères ont ainsi la possibilité de se ravitailler en quantité et en qualité selon la diversité d'aliments à elles proposées sur le marché de vivres. Elles les obtiennent généralement à bas prix du fait de la concurrence qui est l'une des caractéristiques fondamentale du capitalisme<sup>118</sup>.

La diversité des aliments proposés sur le marché à des prix concurrentiels met l'ensemble des ménages mêmes les plus démunis à pouvoir varier l'alimentation et échapper aux affres liés à la malnutrition, dangereuse pour la santé des populations.

### **2 - La santé des populations**

Le développement socio-économique de tout pays passe par la production des personnes en bonne santé<sup>119</sup>. En réalité, si les décennies 1960 et 1980 n'ont

---

<sup>117</sup>Entretien avec ObahNnanga, 55 ans, délégué du GIC Ngomoto, Avebe, 15 décembre 2015.

<sup>118</sup> Cette expression désigne une forme d'organisation socio-économique basée sur la propriété privée des moyens de production et sur la recherche du profit.

<sup>119</sup>PNUD, Rapport sur le développement humain au Cameroun, Yaoundé, septembre 2002, cité par J. P. Bidjang, "Les organisations féminines de développement économique et social dans l'arrondissement de Sangmélina : 1990-2013", mémoire de DIPES II, ENS de Yaoundé, 2014, p. 73.

pas été fructueuses en réalisation dans le domaine sus-évoqué, elles ont néanmoins posé les bases d'une importante activité dans le domaine<sup>120</sup>.

En effet, pour faire face au marasme économique des années 1980, les autorités du pays ont adopté un train de mesures de réformes économiques caractérisées par un désengagement de l'État dans plusieurs secteurs sociaux comme l'éducation, la santé.

Sur le plan sanitaire, les populations se trouvent alors sans protection véritable car la couverture sanitaire gratuite en soins et en médicaments n'était plus garantie. La santé étant la base de tout épanouissement de l'homme, exige dans ce cas précis la participation effective des communautés de base abandonnées à s'investir plus que jamais dans le domaine. Le cout des prestations de services de santé est souvent au dessus des avoirs des actifs des populations<sup>121</sup>. Ainsi, seul un système de solidarité et d'assistance peut garantir la réussite de cette participation, et contribuer efficacement à la réduction de la paupérisation des populations de l'arrondissement de Sangmélima<sup>122</sup>.

Ainsi donc, les différents groupes d'initiative commune exerçant dans l'arrondissement de Sangmélima ont à bras le corps le volet santé au même titre que l'agriculture ou l'élevage. Ils ont pour ce fait sollicité les centres de santé de la localité pour assurer des services minima de santé, de désinfection et d'insalubrité à moindre cout et parfois gratuitement. C'est ainsi que le GIC "la Grâce" de Sangmélima a organisé une campagne de déparasitage dans les maisons du quartier Lobo-si les 5 et 6 novembre 2011. Celle-ci consistait à dératiser et déparasiter les maisons<sup>123</sup>.

---

<sup>120</sup>PNUD, Rapport sur le développement humain au Cameroun, société civile et développement, Yaoundé, octobre 2000, cité par Bidjang, "Les organisations féminines", p. 73.

<sup>121</sup>PNUD, Rapport sur le développement humain au Cameroun, Yaoundé, Novembre 1995, cité par Bidjang, "Les organisations féminines", p. 74.

<sup>122</sup> Ibid.

<sup>123</sup>Entretien avec G. Ella Nkili, 64 ans, promoteur du GIC la Grâce et ancien chef du centre de santé de district d'Akon, Sangmélima, 13 février 2015.

Les soins de santé primaires et de prévention des maladies sont aussi une préoccupation majeure des GIC de l'arrondissement. Dans le souci de participer à l'amélioration de la santé des populations (prévention et soins), les GIC Espérance de Sangmélina, la Grâce et Puissance de Mbom se sont uniquement intéressés au domaine. Leurs efforts sont relayés par celles des associations et des comités de lutte contre la pandémie du VIH/SIDA créés au sein de l'arrondissement. Pour ce qui est de la lutte contre le paludisme, l'action des GIC a permis aux membres des communautés de renforcer leur capacité dans la promotion des règles d'hygiène dont l'importance en matière de santé reste incontestable. Au cours des campagnes de sensibilisation menées par les GIC, Mme Mendo Marthe déclare avoir appris que "pour lutter contre le paludisme, il faut dormir sous une moustiquaire, mettre la propreté tout autour de la concession afin d'éviter la prolifération des moustiques dont la piqûre est dangereuse pour la santé"<sup>124</sup>.

### **III – APPROCHE CRITIQUE DU FONCTIONNEMENT DES GIC**

Malgré tous les efforts entrepris par les GIC pour un meilleur épanouissement de ceux-ci dans le développement de leurs activités, les GIC sont confrontés aux difficultés de divers ordres. Il s'agit entre autres des problèmes organisationnels, infrastructurels, financiers, de concurrence déloyale, et même aux caprices de la nature (succession des saisons, changements climatiques).

#### **A - Les problèmes d'organisation**

Ces problèmes relèvent de l'indiscipline et de la gestion des fonds des GIC provenant des subventions de l'État.

##### **1 - L'indiscipline dans les GIC**

Parmi les freins au développement des activités des GIC, se trouvent en bonne place le problème de l'indiscipline. Ce problème est l'apanage de la

---

<sup>124</sup>Entretien avec M. Mendo, 58 ans, ménagère et cultivatrice, Ngam, 14 février 2016.

majorité de tous les types d'associations (économique, développement ou humanitaire). C'est donc un véritable obstacle au développement économique, social ou culturel.

Cette indiscipline s'observe premièrement lors des assemblées générales ou d'importantes résolutions sont prises telles que : “évaluer et adopter les travaux du groupe, examiner et adopter les activités communautaires à effectuer, examiner et adopter le bilan financier, examiner et approuver les projets des membres”<sup>125</sup>. Pendant la tenue des réunions, les membres des GIC brillent par leur absence répétée, et répondent, comme nous le dit Madame Évina Henriette, en ces termes:

J'ai une autre réunion aujourd'hui ou j'occupe le poste de trésorière alors, tout ce qui sera dit là-bas s'il te plait vient me le rapporter. Et toutes les décisions qui seront prises au sujet du groupe et des membres je m'alignerais<sup>126</sup>.

En outre, l'insolence et le bavardage pendant les séances de travail dans la salle de réunion ne sont pas en reste.

L'indiscipline se manifeste également par le non respect des obligations liées au groupe telles que “la participation individuelle aux activités communautaires à effectuer”, à l'exemple du défrichage d'un nouveau champ communautaire ou certains adhérents hommes se laissent affaiblir et exposés à d'éventuelles accidents (blessure de machette) par la consommation du vin blanc “*Matango*” pendant le déroulement du travail.

L'indiscipline dans les GIC a souvent eu l'onction de la réception des subventions de l'Etat accordées aux groupes. En effet, les groupes se trouvent souvent confrontés au problème d'usage rationnel de ces dons à eux accordés. Cet argent est le plus souvent à l'origine de la dislocation du groupe ou les

<sup>125</sup> Statut du GIC-Éleveurs, article 10 : l'Assemblée générale et ses membres, p. 4.

<sup>126</sup> Entretien avec H. Évina, 60 ans, membre du GIC Ngomoto, Éminemvom, 9 janvier 2016.

membres réclament la répartition équitable des espèces entre les membres et non leur usage pour le développement des activités communautaires.

## **2 - Le fonctionnement douteux des GIC**

C'est un problème très préoccupant pour les GIC. En effet, les GIC sont le plus souvent abandonnés à eux-mêmes par les Conseillers de Groupement de Producteurs (CGP) mis à leur disposition par le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA). Ces experts agricoles chargés de soutenir les producteurs à travers les conseils et dont le but est de favoriser l'amélioration de la production et les revenus des exploitations, abandonnent les producteurs. Madame Elono Bindoua explique les raisons de cet abandon :

Les raisons qui amènent les conseillers de groupement de producteurs (CGP) à abandonné nos GIC sont : l'éloignement de la localité où se trouve les GIC, l'enclavement de la route, le mauvais traitement à eux réservé par les membres des GIC, le défaut de carburant<sup>127</sup>.

## **B - Les problèmes infrastructurels**

La réalisation des activités projetées par les GIC impose l'usage d'un matériel adéquat sophistiqué et moderne que les GIC n'ont pas. Le problème d'infrastructure se pose donc avec acuité au sein des GIC surtout chez ceux qui font dans les exploitations agricoles et l'élevage. En général, il s'agit d'un outillage archaïque, des routes enclavées et un manque de moyens de conservation des productions.

### **1 - Un outillage archaïque**

Les populations de l'arrondissement de Sangmélina vivent essentiellement des produits provenant de l'agriculture. C'est une activité très pratiquée dans l'arrondissement tant par les autochtones que par les allogènes. Les outils qui servent à la réalisation des champs par ces agriculteurs sont : la machette et la hache qui servent pour le défrichage des champs et l'abattage des arbres ; la

---

<sup>127</sup>Entretien avec Elono Bindoua, 63 ans, Délégué du GIC Oyili Bissae, Meyomadjom, 16 janvier 2016.

houe et la daba pour labourer le sol ; la hotte et quelques fois le pousse-pousse pour le transport des cultures à la maison. Le problème de ces matériaux pour les GIC est qu'ils ne sont pas appropriés dans le cas des champs dont la superficie se compte en un ou plusieurs hectares exemple la plantation de cacao ou encore de banane plantain qui constituent en majorité l'essentiel des GIC dans l'arrondissement. Madame Elono Bindoua délégué du GIC "Oyili Bissae" du village Meyomadjom raconte :

Cet outillage est un véritable problème pour les GIC à plus d'un titre. Il est car non seulement inadéquat pour les projets du groupe, il est aussi de mauvaise qualité et n'appartient même pas au groupe. Chaque membre apporte son outil de travail<sup>128</sup>.

Le problème d'outils archaïque un parmi tant d'autres problèmes d'infrastructures pour les GIC.

## **2 - Les autres problèmes**

L'absence des routes reliant la périphérie aux zones de production constitue un véritable problème. La distance qui sépare les exploitations agricoles des GIC de la ville de Sangmélina est plus ou moins longue. Mais l'accès à ces dernières est un vrai parcours du combattant. Pour cela, l'évacuation des produits de récoltes vers les marchés devient de plus en plus difficile à cause du mauvais état des routes. La quantité des récoltes étant considérables, le portage<sup>129</sup> n'est plus possible. Les membres des GIC sont alors obligés de se servir des voitures de transport communément appelé "*Opep*" moyen de transport rencontré dans le coin.

Le problème de conservation des produits récoltés se pose avec acuité au sein des GIC. C'est le cas du maïs qui a besoin d'être séché au soleil à défaut d'un four de séchage qui coute excessivement cher. Lorsque le soleil se fait rare comme pendant la saison de pluie, la conservation de cette denrée est très

---

<sup>128</sup> Ibid.

<sup>129</sup> Ancien moyen de transport des charges, dans les hottes portées sur le dos par les femmes et quelques fois les hommes, et même sur la tête.

difficile. Il en est de même aussi du manioc trempé en vue de faire de la farine de manioc. Face à ces problèmes de conservation d'aliments, les GIC enregistrent très souvent d'importants manques à gagner dans leurs productions.

Les problèmes financiers quant à eux sont dus à l'insuffisance des ressources personnelles des GIC. La santé précaire des membres dus aux conditions dans lesquelles ils travaillent : le défrichage sous le soleil ou sous la pluie, l'abattage des arbres à la main et les semailles à dos courbés sont autant de choses qui fragilisent la santé des membres.

En dépit des problèmes auxquels les GIC font face au quotidien, ils sont tout de même exposés à de nombreuses critiques quoiqu'il en soit.

### **C - Les critiques**

Elles portent à la fois sur la qualité et la quantité de la production des GIC, l'intérêt que les membres ont pour le groupe et la composition des GIC.

S'agissant de la production des GIC, celle-ci est très souvent stagnante, sinon régressive malgré le nombre croissant de GIC faisant dans le sous-secteur des cultures vivrières qui s'élève à 273 sur 333 GIC enregistrés entre 1992 et 2012. Ce ci est dû au fait que les membres sont démunis et mal outillés en termes de nouvelles techniques culturales, gage de la quantité et de la qualité de la production.

Les plantations de cacao (GIC faisant dans la production et la commercialisation du cacao) ne bénéficient pas de tout l'intérêt qui est la leur. Celles-ci sont pratiquement abandonnées faute de moyens logistiques, les retards d'approvisionnement en engrais et des produits fongicides pour une meilleure production<sup>130</sup>.

---

<sup>130</sup>Entretien avec Medou Zeh, 65 ans, cultivateur, Oveng Yemvak, 12 janvier 2016.



S'agissant de l'intérêt que requiert cette organisation rurale, les résultats de nos enquêtes sur le terrain nous ont permis de constater que certains GIC sont " l'affaire " d'une seule personne. Les autres membres n'étant que " des figurants " qui ignorent la vision, les valeurs et même les objectifs de l'organisation. Dans la majorité des cas, les informations dont la publicité est obligatoire conformément à l'article 58 de la loi n°92/006 du 14 août 1992 ne sont jamais fournies par les organisations rurales. Les aides financières accordées aux GIC sont le plus souvent mal gérées et sont l'objet de querelles et dislocation des groupes. De plus, l'augmentation exponentielle de la production agricole n'est plus le but premier des GIC, mais sont plutôt à la recherche des subventions et appui de la part de l'Etat.

La composition des GIC n'est pas en reste dans cette liste des critiques. En effet, Il est aussi reproché à certains GIC à l'instar du GIC Ngoulfa de Ngoulmekong d'être composé uniquement des membres d'une seule et même famille biologique. Ce GIC a à sa tête M. Ébalé Mendomo J. P. comme promoteur. Les autres membres sont : Mme Bebene Elisabeth épouse Ébalé (Trésorière), Mme Banga Foumane épouse Ébalé (1<sup>er</sup> commissaire aux comptes), Ébalé Julien le fils aîné du promoteur, Kamga Danielle sa fille cadette, ses cousins Akono André (2<sup>e</sup> commissaire aux comptes), Ébalé Richard, Ébalé Mboutou et Élé Charles<sup>131</sup>. Enfin, le fait que l'existence de certains GIC ne va pas au-delà du certificat d'inscription.

Pour une meilleure compréhension de la chose GIC, une étude singulière semble nécessaire et appropriée d'où l'étude de cas.

---

<sup>131</sup>Entretien avec R. A. Ebalé, 50 ans, enseignant, Yaoundé, 10 mai 2016.

## **CHAPITRE IV : ÉTUDE DE CAS D'UN GIC : LE GIC-ÉLEVEURS DU VILLAGE AKO'OLUI**

L'étude de cas comme l'indique le titre de ce chapitre porte sur le GIC-Éleveurs du village Ako'olui, situé à 9 km de la ville de Sangmélina. Le choix à nous porté à ce groupe pour une étude singulière provient de son dynamisme dans l'atteinte de ses objectifs.

En effet, le GIC-Éleveurs a pris part à la campagne agricole de mars à août 2006 au sujet de la “ mise en œuvre et la réalisation du projet de création de plantations de maïs en faveur des paysanneries du département du Dja-et-Lobo ”. Campagne lancée par le Centre Régional de Démultiplication de l'approche Développement Décentralisé Participatif selon la vision de la Région Afrique de la Banque Mondiale – Partenariat Afrique/Monde des Empires de Développement Durable (CRD/DDP-PAMEDD), avec lequel il a signé un contrat de confiance<sup>132</sup>.

Cette étude s'appesantira sur la création, l'organisation, le fonctionnement, les réalisations et les problèmes du GIC-Éleveurs.

### **I - CRÉATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

A l'image de toute organisation économique, le GIC-Éleveurs voit le jour à travers des motivations socio-économiques. C'est donc celles-ci qui vont amener le feu Mvele Samson à créer le GIC-Éleveurs.

#### **A -La création du GIC-Éleveurs**

Le GIC-Eleveurs est créé le 30 juillet 1994 à Ako'olui par le feu Mvele Samson comme nous le relate son fils M. Mvele Jean Paul délégué actuel du GIC :

---

<sup>132</sup> Le Contrat de confiance entre le GIC-Éleveurs et le CRD/DDP-PAMEDD COASSAD/AFRIQUE CENTRALE, décembre 2005, p. 1.

Sous l'initiative de M. Mvele Samson receveur des postes et télécommunication et éleveur passionné, celui-ci crée en 1980 une ferme avicole à Odza au lieudit borne 9, dénommée "S.A. Ferme Nouvelle". Avec les difficultés d'accès au financement liés à ce type d'investissement, il dû abandonné la société anonyme en 1984. A la faveur des lois de 1990 et de 1992, M. Mvele alors retraité, décide de créer le GIC-Éleveurs à Ako'olui son village natal, situé à 9km de la ville de Sangmélina<sup>133</sup>.

L'objectif visé par M. Mvele Samson était d'améliorer la qualité de la production animale et promouvoir la pratique et l'importance de l'élevage moderne dans la localité d'Ako'olui. Pour cela, il décide de réunir au sein d'un groupe ses frères, épouses et fils du village<sup>134</sup>. La principale activité étant l'élevage (poulets de chair et porcs de race) associée à l'agriculture<sup>135</sup>. Tout ceci pour l'amélioration des conditions de vie de ses membres à travers la promotion des activités génératrices de revenus.

Ce groupe va développer l'entraide entre les membres dans le travail ainsi que le développement d'autres activités comme nous le dit M. Mvele Jean Paul, délégué du GIC-Éleveurs :

Le fondateur s'étant rendu compte des obstacles rencontrés par le groupe pour ce qui est de l'approvisionnement en aliment et de sa qualité due à la tricherie des formules par certains fabricants, il propose la pratique de la culture du maïs, la fabrication et la vente de l'aliment (provende) par le GIC-Éleveurs<sup>136</sup>.

D'après l'article 5, alinéas 1 et 3 fixant le ressort territorial, le siège social et la boîte postale de la société coopérative et du groupe d'initiative commune, le GIC- Éleveurs a son siège social à Ako'olui, village situé à 9km de la ville de Sangmélina sur l'axe Sangmélina Avebe en passant par Ngoulmekong, dans l'arrondissement de Sangmélina. Son ressort territorial englobe les villages de Monavebe, d'Ako'olui, de Mekam (dans le Dja-et-Lobo) et d'Odza (dans le Mfoundi)<sup>137</sup>. Le GIC-Éleveurs est composé des personnes

<sup>133</sup>Entretien avec J. P. Mvele, 41 ans, enseignant, Sangmélina, 05 novembre 2015.

<sup>134</sup>Ibid.

<sup>135</sup>Article 3 du statut du GIC – Eleveurs, p.

<sup>136</sup>Entretien avec J. P. Mvele, 41 ans, enseignant, Sangmélina, 05 novembre 2015.

<sup>137</sup>Article 3b du Règlement intérieur du GIC- Eleveurs, p. 5.

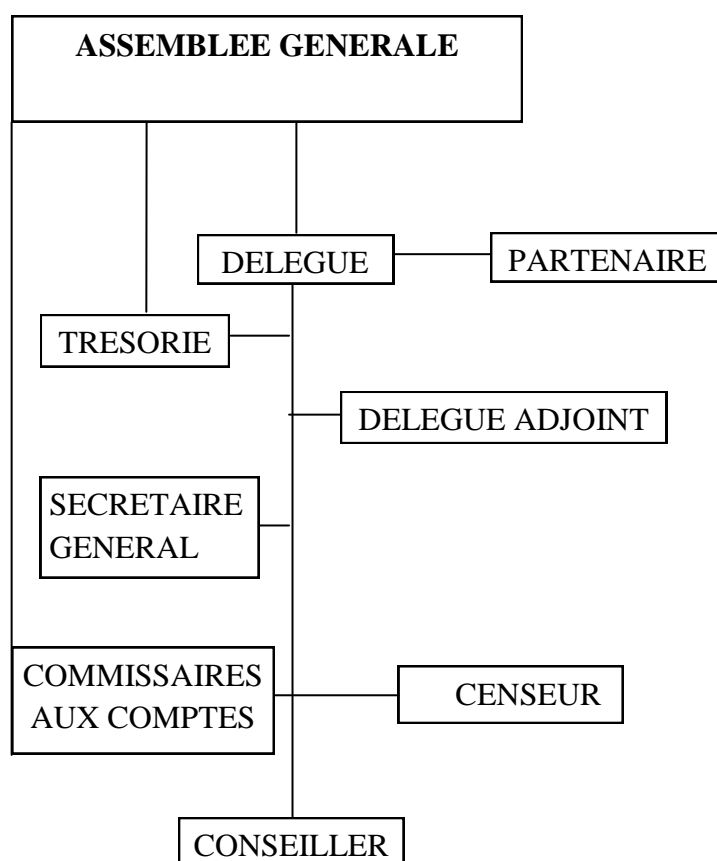
physiques des deux sexes, de bonne moralité, sans soucis d'appartenance ethnique, politique ou religieuse<sup>138</sup>.

## B - L'organisation et le fonctionnement

Un groupe n'est efficace que par son organisation et son model de fonctionnement. Pour ce qui est du GIC-Éleveurs, nous allons décrire son organisation et son fonctionnement.

### 1 - L'organisation

Le GIC-Éleveurs est organisé autour d'une Assemblée générale, selon l'organigramme<sup>139</sup> du groupe ci-dessous présenté :



L'Assemblée générale est l'organe suprême de délibération de décision et d'orientation du groupe. Elle représente tous les membres et les décisions prises en son sein sont applicables à tous les adhérents. Elle se réunit en session

<sup>138</sup> Article 4a du Règlement intérieur du GIC- Eleveurs, p. 6.

<sup>139</sup> Voir organigramme du GIC des Éleveurs et Agriculteurs du Dja-et- Lobo.

ordinaire une seule fois par an sur convocation de son Délégué, ou en séance extraordinaire sur convocation du délégué pour discuter des points tels que :

- cautionnement d'une demande de crédit extérieur ;
- décision sur les investissements ;
- modification des statuts ;
- démission ou exclusion d'un membre du bureau exécutif ;
- fusion avec un autre groupe<sup>140</sup> etc.

L'Assemblée générale organise les élections et élit les membres du bureau exécutif ; elle statue sur les problèmes liés à la discipline ; elle approuve et adopte le bilan financier ; elle statue sur la dissolution volontaire du groupe.

Le Bureau exécutif élu est composé de neuf (9) membres à savoir : un délégué, un délégué-adjoint, un secrétaire général, un trésorier, deux commissaires aux comptes, deux conseillers et un censeur. Ils sont élus pour un mandat de deux ans au scrutin uninominal à un tour et à la majorité des voix des votants<sup>141</sup>. Les élections sont dirigées par un comité élu, constitué du délégué et de deux membres parmi lesquels un rapporteur<sup>142</sup>.

Les membres du Bureau exécutif sont rééligibles et sont chargés de l'application des décisions prises par l'Assemblée des membres pour le bon fonctionnement et la survie du groupe. Le bon fonctionnement du groupe se fait au strict respect des attributions des membres du bureau exécutif<sup>143</sup>.

Depuis sa création, le GIC-Éleveurs a déjà été connu trois bureaux exécutifs dont le troisième en date est en place depuis 2006. A sa tête M. Mvele Jean Paul (délégué), M. AbomoBomo Colins (délégué adjoint), M. Avebe Abel (trésorier), M. MebaMvele Ruben (secrétaire général) pour ne citer que ces

---

<sup>140</sup>Statut du GIC-Éleveurs légalisé le 11 novembre 1994.

<sup>141</sup>Ibid.

<sup>142</sup>Ibid.

<sup>143</sup> Ibid.

quelques membres du Bureau exécutif qui sont au nombre de neuf<sup>144</sup>. Ce changement des membres du bureau témoigne du respect des textes du statut et de la pratique de la démocratie au sein du groupe en vue de son développement harmonieux.

## **2 - Le fonctionnement**

Le GIC-Éleveurs au sein duquel se trouvent les personnes aux mêmes intérêts est une organisation socioéconomique à but non lucratif. De ce fait, il a mis sur pied un mode de fonctionnement pour l'atteinte de ses objectifs.

### **a) Le mécanisme de fonctionnement**

L'effectivité du GIC Éleveurs obéit à plusieurs conditionnalités notamment les modalités de formation et de déclaration.

A sa création, ce groupe comptait onze (11) membres conformément aux dispositions de la loi n°92/006 du 14 août 1992, aujourd'hui il en compte vingt trois (23)<sup>145</sup>. Dans le souci de fonctionner dans la légalité, le groupe constitue un dossier d'inscription en bonne et due forme tel que prévu par la loi de 92 qu'il dépose au registre provincial Coop/GIC de la délégation provinciale du MINADER du Sud<sup>146</sup>.

Dans ce dossier on y trouve :

- trois demandes timbrées,
- trois copies du procès verbal de l'assemblée constitutive,
- trois statuts,
- trois copies de la loi
- trois plans de localisation

---

<sup>144</sup>Entretien avec J. P. Mvele, 41ans, enseignant, Sangmélina, 05 novembre 2015.

<sup>145</sup>Ibid.

<sup>146</sup>Registre des Coop/GIC de la DD du MINADER de Sangmélina, 10 aout 2015.

Le GIC-Éleveurs devient légal le 07 novembre 1994, à travers le certificat d'inscription N° SU/GP/03/94/0449 à lui délivré par le chef du Registre provincial des sociétés coopératives et des groupes d'initiative commune du sud<sup>147</sup>.

Le statut du groupe qui en est le repère, comprend : la dénomination (GIC-Éleveurs), le but (amélioration des conditions de vie de ses membres), les principales activités (Élevage associé à l'agriculture), la durée du groupe (illimitée), les attributions des membres du bureau exécutif, la durée de leur mandat (2ans) ; le type de scrutin et les conditions d'éligibilité aux postes à pouvoir<sup>148</sup>.

D'après la loi n°92/006 du 14 août 1992, dans son article 58, les organisations rurales sont tenues à l'obligation de publier les informations concernant leurs activités auprès des registres provinciaux des sociétés coopératives et des groupes d'initiative commune, car celles-ci peuvent être consultées par toute personne intéressée. Contrairement aux autres GIC recensés dans les archives du bureau COOP/GIC du Dja-t-Lobo, le GIC-Éleveurs en ce qui le concerne fait des efforts dans ce sens à travers l'élaboration des rapports d'activités annuelles des exercices 2005, 2006, 2007 déposés auprès du registre Coop/GIC du Dja-et- Lobo<sup>149</sup> qui est un des documents parmi les sept consignés dans les articles 58, 59, 60<sup>150</sup>.

## **b) Le financement**

Il s'agit des moyens financiers que doit avoir le groupe pour la réalisation des projets. Ces moyens sont presque inexistant et proviennent de la contribution des membres qui sont pour la plus part démunis. Pour venir à bout de la pauvreté, la résolution des difficultés internes du groupe est indispensable. Pour cela, il

<sup>147</sup>Certificat d'Inscription en annexe, délivré à Ebolowa, le 7 novembre 1994.

<sup>148</sup>Statut du GIC-Éleveurs.

<sup>149</sup>Archives du Registre Coop/ GIC du Dja-et- Lobo, 15 mars 2015.

<sup>150</sup>La Loi n° 92/006, articles 58, 59, et 60.

faudrait nécessairement sortir de la dépendance financière à laquelle la plupart des GIC sont plongés, résoudre le problème des ressources financières et enfin tendre vers une harmonisation de ses actions<sup>151</sup>.

Déterminer à venir à bout des moyens financiers, et selon le principe de l'union fait la force ou encore “ *nsô ngonngul a mognan*”, les membres du GIC ont pensé aux activités génératrices de revenus. C'est ainsi que plusieurs réalisations à caractère économique et social seront mis en place par le groupe.

## II - LES RÉALISATIONS DU GIC-ÉLEVEURS

Les actions menées par le GIC-Eleveurs ont conduit à la mise en place de diverses réalisations aussi bien sur le plan économique, que social.

### A - Sur le plan économique

Le GIC-Éleveurs a mis en place 1100 plants de cacaoyers de variété hybride octroyés par l'un des membres du Groupe dans le cadre du Programme d'Aide aux Jeunes Planteurs du Département du Dja-et-Lobo sous l'égide du MINADER avec la supervision de la Société de développement de cacao (SODECAO), il a mis en place deux cacaoyères de 5 hectares chacune avec des bananiers plantains comme plante de couloir à Ako'olui<sup>152</sup>.

En outre, dans le souci de la réussite de ses projets à court, moyen et à long terme, le GIC-Éleveurs a signé des contrats et établis des partenariats avec :

- le Complexe avicole de Mvog-Betsi pour la fourniture des poussins d'un jour et achat du maïs excédentaire ;
- ADER CAMEROUN S.A, FIMEX Sarl, JACO, LTK VET, IRAD, pour la fourniture des intrants et équipements agricoles et d'élevage ;
- le Centre Régional de Démultiplication de l'approche Développement Décentralisé et Participatif selon la vision de la Région Afrique de la

<sup>151</sup>B. Sidi Hida, “Les coopératives féminines et le développement, impact et stratégie. Cas du Maros”, *Population, genre et lutte contre la pauvreté*, vol 3, INSEA/FNUAP, Rabat, 2000.

<sup>152</sup> Rapport d'activités du 28 décembre 2005, p. 1.



Banque Mondiale – Partenariat Monde des Empires de Développement Durable (CRD/DDP – PAMEDD), pour la mobilisation sociale contre la pauvreté en faveur des populations du Département du Dja-et- Lobo ;

- l'Organisation de la Protection de la Forêt Camerounaise et de ses Ressources (OPFCR) pour la fabrication de l'aliment de bétail vendu par le GIC-Éleveurs ;
- les Ingénieurs Agronomes, Ingénieurs des Travaux Agricoles, Vétérinaires, Techniciens Agricoles, Administrateur et Experts consultants pour l'assistance technique, administrative et le suivi des éleveurs et agriculteurs<sup>153</sup>.

Les réalisations du GIC sont observables dans le village Ako'olui et dans la ville de Sangmélima. Ainsi, à Ako'olui, le GIC a créé un étang piscicole de 20m sur 20m soit une superficie totale de 400m<sup>2</sup> ; un champ semencier d'un hectare de maïs ; deux porcheries. A Sangmélima, le groupe a créé deux fermes avicoles et deux porcheries dans les quartiers de Monavebe et celui du camp-chic ; une microprovenderie à Monavebe et une boutique paysanne “ la maison du paysan ” au centre commercial de Sangmélima<sup>154</sup>.

**Photo 5: Les Poussins âgés de 8 jours de la Ferme avicole du GIC-Eleveurs**



**Photo 6: Les Poussins âgés de 24 jours de la Ferme avicole du GIC-Eleveurs**



**Source** : Cliché Parfait Etienne Eyizo'o, 05 novembre 2015.

<sup>153</sup>Ibid.

<sup>154</sup>Entretien avec J. P. Mvele, 41 ans, enseignant, Sangmélima, 05 novembre 2015.

Ces multiples réalisations du GIC-Éleveurs participent autant que possible à la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté des membres du groupe et des populations de la ville de Sangmélina. Le GIC lutte contre la faim à travers la vente des produits obtenus de ses cheptels de poulets et de porcs tels que : les poulets de chairs ; les poussins ; les porcs, les porcelets et la viande de porc ; la provende et même le ravitaillement sur place des planteurs et éleveurs dans la maison du paysan ou ils peuvent se procurer la provende, les pesticides, les insecticides, les semences sélectionnées de maïs et la liste n'est pas exhaustive. Les formes et prix des produits à vendre sont ainsi qu'il suit d'après le tableau ci-dessous :

**Tableau 16: Les produits vendus au marché central de Sangmélina provenant du GIC-Éleveurs.**

Produits	Quantité	Prix en FCFA
Poussin de chair de :		
• 8 jours	01	700
• 24 jours	01	1200
	01	3500
Poulet de chair de	01	7500
	01	10000
Porcelet	01	25000

**Source :** Enquête réalisé sur le terrain.

Les poussins et porcelets sont vendus à des prix abordables aux usagers qui font dans l'élevage isolé pour une sécurité alimentaire privée. C'est ainsi que l'on peut trouver des éleveurs indépendants avec des cheptels de poulets et de porcs à usage domestique dans leur domicile.

Les réalisations du GIC-Éleveurs s'étendent aussi sur le plan social.

## **B - Sur le plan social**

Le GIC-Éleveurs fonctionne comme une entreprise. C'est ainsi qu'il participe à la lutte contre le chômage des jeunes de l'arrondissement de Sangmélima. Pour cela, il a à son actif neuf employés permanents et indépendants du groupe dont cinq à Ako'olui et quatre dans la ville de Sangmélima<sup>155</sup>. Ils sont employés pour le suivi des étangs piscicoles, de la gestion de la boutique "Maison du Paysan", et des champs semenciers de maïs et de cacaoyers<sup>156</sup>.

## **III - LES DIFFICULTÉS DU GIC-ÉLEVEURS**

Comme toute structure socio-économique, le GIC-Éleveurs malgré tous les efforts fournis par ses membres, pour l'atteinte optimum des objectifs visés, il est l'objet des difficultés de divers ordres. Il s'agit notamment des problèmes internes et externes au groupe.

### **A - Les problèmes internes au groupe**

Au plan interne, les membres du GIC-Éleveurs brillent par leur absence à répétition aux Assemblées générales et aux travaux communautaires à effectuer. En outre, la contribution financière attendue auprès de chaque membre pour la réalisation d'un projet souffre toujours d'un énorme retard par rapport à la date fixée pour le dépôt des contributions.

### **B - Les problèmes externes au groupe**

Au plan externe, le groupe connaît des problèmes au niveau de ses principales activités (Élevage-Agriculture), et des infrastructures.

### **1 - En Élevage**

Les problèmes auxquels le groupe fait face sont non négligeables :

---

<sup>155</sup>Entretien avec A. Avebe, 45 ans, Trésorier du GIC-Eleveurs, Sangmélima, 10 novembre 2015.

<sup>156</sup>Ibid.

- la mauvaise qualité des poussins d'un jour livrés par les producteurs, comme nous l'affirme ici M. Mvele J. P. :

Pour cinq cents poussins d'un jour livrés, on en perd en moyenne cinquante (50) les trente et quarante cinq (30 et 45) premiers jours. Dès leur arrivée au monde, les poussins souffrent de diarrhée blanche très nocive à leur santé. Cet état de chose montre que le suivi des pondeuses n'est pas suffisamment fait avec toutes les précautions. Cette perte énorme constitue un véritable manque à gagner pour le groupe<sup>157</sup>.

- l'indisponibilité du matériel animal (Poussins d'un jour, porcelets,...), des produits vétérinaires, des intrants de provenderie, du matériel et équipement d'élevage sur le marché local,
- la concurrence presque déloyale des " grands " producteurs au détriment des petits éleveurs,
- la présence marquée, bien qu'en baisse, des viandes congelées importées.

## **2 - En Agriculture**

Le groupe fait face à :

- l'indisponibilité du matériel végétal en quantité et en qualité,
- au coût élevé des intrants agricoles et engrais divers,
- au coût élevé du transport du matériel végétal et intrant agricoles,
- au prix du kilogramme du cacao sans cesse en baisse,
- aux abus des acheteurs de cacao, de maïs et autres produits vivriers.
- l'absence ou l'insuffisance du maïs (matière première) pour la production régulière de l'aliment.

## **3 - Les infrastructures**

Sur ce plan tout aussi important, le groupe est confronté aux éternels problèmes que sont :

- un outillage archaïque, composé essentiellement des houes, des machettes, des limes, pour la préparation de l'espace à exploiter ; des hottes et quelques

---

<sup>157</sup>Entretien avec J. P. Mvele, 41 ans, enseignant, Sangmélina, 05 novembre 2015.

fois des pousses-pousses pour le transport des produits des champs à la maison. Ces instruments de travail et de transport sont inadéquats pour des exploitations à des fins commerciales ou industrielles ;

- le transport des produits de la récolte ;
- le mauvais état des pistes conduisant à leurs plantations surtout en saison des pluies. Car selon Mme Anne Nkolo :

Le transport de nos cultures des champs au village est laborieux du fait qu'il se fait uniquement sur la tête (les hommes) ou sur le dos (les femmes). Avec ces lourdes charges les cultivateurs sont appelés à gravir des collines étroites et tortueuses d'environ un kilomètre jonchées d'arbres, et ensuite traverser des marécages entier d'une profondeur de cinquante centimètres en aller et retour<sup>158</sup>.

- les interminables délestages du courant électrique même en période de crue des fleuves qui ralentissent ainsi la production au niveau de la microprovisoire, comme le témoigne M. Abomo Bomo Colins :

Les coupures intempestives d'eau et d'électricité qui durent parfois deux à trois jours sont un véritable obstacle au fonctionnement des machines et même de la crédibilité de l'entreprise pour ce qui est de la livraison à temps de la marchandise (provisoire) aux éleveurs qui se trouvent en rupture de stock<sup>159</sup>.

- la conservation de la matière première (maïs) qui est régulièrement attaqué par les charançons, les souris.

---

<sup>158</sup> Entretien avec A. Nkolo, 53 ans, membre du GIC- Éleveurs, Ako'olui, 20 novembre 2015.

<sup>159</sup> Entretien avec C. AbomoBomo, 60 ans, Délégué adjoint du GIC- Éleveurs, Sangmélina, 11 décembre 2015.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

En somme, le mémoire intitulé : “Les Groupes d’Initiative commune dans l’arrondissement de Sangmélina, 1992-2012 : Analyse historique” avait pour but de montrer l’importance de cette forme d’organisation rurale à caractère économique et social dans l’arrondissement de Sangmélina. Au terme d’une longue analyse bâtit autour des facteurs de création des GIC, leur évolution et leurs réalisations ainsi que les problèmes, il ressort que les populations de l’arrondissement de Sangmélina n’ont pas hésité devant une telle aubaine de prendre leur destin en main parce que victime d’abandon total par l’Etat camerounais qui s’est complètement désengagé de ses obligations régaliennes.

Tout au long de nos enquêtes, il nous a été donné de constater que la loi de 92/006 du 14 aout 1992 relative aux sociétés coopératives, aux groupes d’initiative commune et leur union a permis aux acteurs du secteur privée et aux populations de faire valoir leur savoir et leur savoir-faire au profit des populations nécessiteuses. Les GIC seront donc créés tout azimut dans toutes les régions du pays parce que reconnus d’utilité publique et présentés comme le moyen par excellence d’un développement communautaire. C’est ainsi que dans l’arrondissement de Sangmélina, les GIC ont vu le jour en nombre croissant et se compte par centaine autour des activités agropastorales à l’instar de l’agriculture, l’élevage et la pisciculture, et des activités telles que le commerce, l’artisanat et les prestations de service.

L’implantation et la prolifération des GIC à Sangmélina a eu un impact positif sur la vie des populations sur les volets économique et social grâce aux réalisations multiformes mis à la portée de cette population. Les réalisations observées des GIC sont entre autres : la fabrication du petit matériel agricole, les champs communautaires, les fermes avicoles, les étangs piscicoles, les porcheries etc., dont les produits participent tout de même à la sécurité

alimentaire des membres du groupe, et des populations de l'arrondissement, ce malgré les multiples difficultés dont ils font face au quotidien.

Reconnus d'utilité publique, les GIC ne sont pas exempts de tout reproche. Les multiples reproches vont en premier à l'endroit de la composition de certains d'entre eux qui sont composés uniquement des membres d'une même famille biologique ce qui n'est pas du tout normal. Nous leur reprochons aussi le fait que certains GIC n'existent qu'à travers le certificat d'inscription, le caractère fictif des membres de certains GIC, et enfin, la mauvaise gestion des subventions à eux accordées par l'État pour le développement des activités du groupe.

Tout compte fait, les Groupes d'initiative commune dans l'arrondissement de Sangmélima ont pour ainsi dire donné raison à l'Etat qui a à travers la Loi N° 92/006 du 14 août 1992 autorisé leur création et leur fonctionnement. Grâce à la libéralisation du commerce, les GIC ont à travers le savoir et le savoir-faire de leurs membres contribué à sortir les populations de l'austérité à laquelle leur vie se réduisait tant sur les plans économique, sanitaire, qu'éducatif.

## SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I - SOURCES PRIMAIRES

#### 1- Archives

##### a) archives nationales de Yaoundé (ANY)

-ANY, APA 2AC9913, subdivision et Commune Mixte Rurale de Sangmélina, rapport annuel, 1953.

##### b) Archives de la Délégation Départementale du MINADER du Dja-et-Lobo(ADDMDL)

-Loi n° 92/006 du 14 aout 1992

-Liste des GIC de l'arrondissement de Sangmélina

- Certificat d'inscription n° SU/GP/02/95/1051

- Certificat d'inscription N° SU/GP/01/95/0674

- Rapport d'activités du GIC Ngoulfa, années 2006, 2007.

- Rapport d'activités du GIC Ngomoto, année 2005.

- Rapport d'activités du GIC-Eleveurs, année 2005.

#### 2- Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age	Statut social	Date et lieu de l'entretien
1	Abomo A. Colins	60 ans	Technicien d'agriculture retraité	11/12/2015 à Sangmélina
2	AkambaNdoumou	56 ans	Technicienne supérieure d'agriculture	11/03/2015 à Sangmélina
3	Angoze	55 ans	Chasseur	17/11/2015 à Mezesse



4	Asse Asse	50 ans	Planteur et opérateur économique	12/11/2015 à Ma'anemenyin
5	Avebe Abel	45 ans	Opérateur économique	10/11/2015 à Sangmélina
6	Ebalé Raymond A.	50 ans	Enseignant	10/05/2016 à Yaoundé
7	Eboto Romuald	55 ans	Agriculteur- éleveur	17/11/2015 à Mezesse
8	Ella Nkili	64 ans	Infirmier retraité	13/02/ 2015 à Sangmélina
9	ElonoBindoua	63 ans	Délégué du GIC "OyiliBissae"	16/01/ 2016 à Meyomadjom.
10	Endezoum Armand	45 ans	Forgeron	20/04/2015 à Akon
11	Essame Elie	49 ans	Technicien spécialiste en pisciculture	19/09/2015 à OvengYemvack
12	Evina Henriette	60 ans	Membre du GIC "Ngomoto"	9/01/2016 à Eminemvom
13	Kako Françoise	59 ans	Délégué du GIC Espérance	12/01/2016 à Sangmélina
14	Mendomo Marthe	58 ans	Ménagère/Cultivatrice	14/02/2016 à Ngam
15	MebaMvele Ruben	40 ans	Secrétaire du GIC- Eleveurs	10/11/2015 à Sangmélina
16	MedouZeh	65 ans	cultivateur	12/01/2016 à Oveng-Yemvack
17	Mendomo Irène	49 ans	Ménagère/Cultivatrice	20/03/2015 à Avebe-Esse
18	Messi Jean Paul	32 ans	Conseiller technique spécialisé en production animale (CTSPA)	30/12/2015 à Sangmélina
19	Mezui Jean Blaise	52 ans	Technicien des eaux et foret	16/07/2015 à Sangmélina
20	Mvele Jean Paul	41 ans	Enseignant	05/11/2015 à Sangmélina
21	Ndongo Sylvie	49 ans	Opératrice économique	29/12/2015 à Sangmélina
22	Nkolo Anne	53 ans	Enseignante	20/11/2015 à Ako'olui

23	Ntyame Narcisse	45 ans	cultivateur	15/12/ 2015 à Nkolngbwa
24	ObahNnanga	55 ans	Délégué du GIC "Ngomoto"	15/12/2015 à Avebe
25	Owono Damien	49 ans	Sous-préfet de Sangmélima	15/04/2015 à Sangmélima
26	Pouma Ruth	50 ans	Enseignante	22/07/2015 à Sangmélima
27	Voundi Emilienne	45ans	Opératrice économique	29/12/2015 à Sangmélima
28	Zanga Suzanne	49 ans	Technicienne d'agriculture	15/09/2015 à Eminemvom
29	ZeRaissa	45 ans	Cultivatrice	19/12/2015 à Nyazanga

### 3- Thèses, mémoires et rapports

- 1- Bidjang J. P., “ Les organisations féminines de développement économique et social dans l’arrondissement de Sangmélima : 1990-2013”, Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2014.
- 2- Bindjeme Engolo S. R., “ Monographie historique d’une ville du sud Cameroun : Sangmélima depuis les origines jusqu’en 1960”, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1998.
- 3- Bissa P. E., “Le logement dans la ville du Cameroun : le cas de Sangmélima”, Mémoire de DIPES II en géographie, ENS, Université de Yaoundé I, 1999.
- 4- Bomo E., “La colonisation française dans la région de Sangmélima (Cameroun) 1917-1937 (administration, commerce, missions, chefferies) ”, Thèse de doctorat 3è cycle en histoire des sociétés africaines, Paris, Université de Panthéon-Sorbonne, 1984.
- 5- Eyinga S. M., “L’appui aux initiatives locales de développement dans la coopération Cameroun-union européenne : l’exemple du projet pole de développement rural dans la région de Sangmélima de 1992 à 2004 ” mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

- 6- Fogué TEFPE E., “Les répercussions de la libéralisation du secteur agricole sur les coopératives de l’ouest Cameroun : le cas de la COPLAMI (1958-2003)”, mémoire de master II en histoire, UYI, 2009.
- 7- Fongang G., “Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim”, Thèse de doctorat, institut des sciences et industries du vivant et de l’environnement de Paris (Agro Paris Tech), Ex Institut Nationale Agronomique, Paris-Grignon, 2008.
- 8- Machia à Rim I. D., “Hydrographie et activités économiques au Cameroun : le cas du Mbam, 1960-2008”, mémoire de master II en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.
- 9- Membwa Emvana H., “MboutouAbeng Joseph : vers 1889-1979 essai de biographie historique”, mémoire de DIPES II, ENS, Yaoundé, 2008.
- 10 - Mfona A. C. P., “Les groupes d’initiative commune (GIC) dans la région de Mfou. Aperçu historique 1990-2005”, mémoire de maitrise d’histoire, Université de Yaoundé I, 2006.
- 11 -Obe Efoua H. S., “ Approche comparée de l’appui à l’ajustement structurel au Cameroun : cas du FMI, de la BM et de l’union européenne 1988-2006”, mémoire de maitrise en histoire, UYI, 2008.
- 12- Olouman P., “Charles Elle Mboutou premier Maire de la commune de plein exercice de Sangmélima : L’homme et l’œuvre, 1924-1970”, Mémoire de maitrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- 13-Ossah S. F., “ Monographie historique de l’église jean baptiste du Dja-et-Lobo (Sud-Cameroun) : 1841 à nos jours ”, Mémoire de DIPES II en histoire, ENS Yaoundé, 2008.
- 14- PNUD, Rapport sur le développement humain au Cameroun, Yaoundé, 1995, 2000, 2002.

- 15-Semboung M. B., “Associations, ONG de développement et lutte contre la pauvreté dans la région de l’est Cameroun : 1960-2010”, mémoire de master II en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.
- 16-Tonga Dinangué, “Le rôle socio-économique des associations de base et des ONG de développement dans la Sanaga maritime”, Mémoire d’histoire, Université de Yaoundé, 2003.

## II-SOURCES SECONDAIRES

### A- Ouvrages

- 1- A. Siaka, *Cameroun de plain-pied dans l’an 2000*, p. 10.
- 2- Abéga S. C., *Société civile et réduction de la pauvreté*, Yaoundé, Edition CLE, 1999.
- 3- Anonyme, *Crise économique : La réponse du Cameroun*, une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République, mai 1989.
- 4- Beaud M., *L’art de la thèse, Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l’ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.
- 5- Bilongo B., *Les pahouins du sud Cameroun. Inventaires bibliographiques, connaissance des Fang, Ntumu, Mvaé, Boulou, Béti (Eton, Menguissa, Mvele, Bene, et Ewondo)*, Yaoundé, 1974.
- 6- Droy I., *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 1990.
- 7- Dugast I, *Inventaire ethnique du sud-Cameroun*, Paris, Presse de l’imprimerie Conslaud, 1979.
- 8- EfouaMbozo’o S., *Les noces d’or de la commune urbaine de Sangmélima (30décembre 1950- 30 décembre 2000)*, Yaoundé, Hérodote, 2000.
- 9- Axinn G., *New strategies for rural development, rural life associates*, 1978.

10-KI-Zerbo J., *Histoire général de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, présence africaine, 1993, p. 14.

11-Gueneau M. C., *Afrique : les petits projets de développement sont-ils efficaces ?*, Paris, l'Harmattan, 1986.

12-PLANOPAC, *Analyse des formes juridiques des organisations rurales au Cameroun*, janvier 2010.

13-Uma Lele, *Le développement rural, l'expérience africaine*, Paris Economica, 1977.

### **B- Dictionnaires**

1- Hermet-Georges, Badie. Bertrand, *Dictionnaire de la Science politique et des institutions*, Paris, Armand colin, 1996.

2- R. Debove, R. Alain, le petit Robert 1, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Editions le Robert, 2003.

## TABLE DE MATIÈRES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>i</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>ii</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>iv</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>v</b>
<b>LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>viii</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CRÉATION DES GROUPES D’INITIATIVE COMMUNE DANS L’ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA.....</b>	<b>11</b>
<b>I - PRÉSENTATION DU MILIEU .....</b>	<b>11</b>
A - Situation de l’arrondissement de Sangmélina .....	11
B - Étude physique .....	12
1- Un relief et un climat favorables aux GIC .....	12
2- Une végétation et des sols propices aux GIC .....	15
3- Une Hydrographie et une faune favorables aux GIC .....	17
C - Étude humaine.....	19
1 - Peuplement .....	19
2 - Les activités économiques .....	20
<b>II - LES FACTEURS DE CRÉATION DES GIC .....</b>	<b>22</b>
A - Les facteurs étatiques.....	23
1 - La crise économique.....	23
2 - La loi de 1990 sur la liberté d’association.....	25
3 - La loi de 1992 relative aux sociétés coopératives et aux GIC .....	26
B - Les facteurs endogènes à la localité.....	30
1-La situation indigente des populations .....	30
2-Un environnement socio-économique de plus en plus délétère .....	31

<b>CHAPITRE II : NAISSANCE, ÉVOLUTION ET TYPOLOGIE DES GROUPES D'INITIATIVE COMMUNE .....</b>	<b>32</b>
I - ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DES GIC .....	32
A - De 1992 à 2000 : une naissance timide .....	32
1 - Le faible dynamisme des populations .....	34
2 - Les problèmes d'ordre culturel.....	34
B - De 2001 à 2012 : Un véritable développement des GIC .....	35
1 - Les échecs dus aux initiatives privées.....	35
2 - L'action des autorités administratives, des élus du peuple et des élites intérieures.....	37
II –LES TYPES DE GIC.....	40
A - Les GIC agropastoraux .....	41
1 - En agriculture .....	41
2 -En élevage.....	47
3 - En pisciculture .....	48
B - LES AUTRES GIC .....	50
1 –En Artisanat .....	50
2 - Les Prestataires de services .....	52
3 - Le Commerce .....	53
<b>CHAPITRE III : LES RÉALISATIONS DES GIC DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMÉLIMA .....</b>	<b>55</b>
I - LES RÉALISATIONS ÉCONOMIQUES .....	55
A – Dans le secteur agricole .....	55
1 - La réalisation des champs communautaires .....	55
2 - Les dons des plants de palmier à huile et de cacaoyer .....	57
B - Dans le secteur de l'élevage.....	58
1 - L'élevage des porcs .....	59
2 - L'élevage des poulets de chair .....	59
C - Dans le secteur de l'artisanat .....	59
1 - L'artisanat alimentaire.....	60

2 - La fabrication du petit matériel agricole, de pêche et de chasse .....	61
<b>II - LES RÉALISATIONS A CARACTÈRE SOCIAL.....</b>	<b>61</b>
A - L'éducation et la formation des membres.....	62
1 - L'éducation des membres.....	62
2 - La formation des membres .....	63
B - L'alimentation et la santé.....	64
1 - L'alimentation des populations .....	64
2 - La santé des populations.....	64
<b>III – APPROCHE CRITIQUE DU FONCTIONNEMENT DES GIC.....</b>	<b>66</b>
A - Les problèmes d'organisation.....	66
1 - L'indiscipline dans les GIC .....	66
2 - Le fonctionnement douteux des GIC.....	68
B - Les problèmes infrastructurels.....	68
1 - Un outillage archaïque.....	68
2 - Les autres problèmes .....	69
C - Les critiques .....	70
<b>CHAPITRE IV : ÉTUDE DE CAS D'UN GIC : LE GIC-ÉLEVEURS DU</b>	
<b>VILLAGE AKO'OLUI.....</b>	<b>72</b>
<b>I - CRÉATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>72</b>
A - La création du GIC-Éleveurs .....	72
B - L'organisation et le fonctionnement .....	74
1 - L'organisation.....	74
2 - Le fonctionnement.....	76
a)Le mécanisme de fonctionnement.....	76
b) Le financement .....	77
<b>II - LES RÉALISATIONS DU GIC-ÉLEVEURS .....</b>	<b>78</b>
A - Sur le plan économique .....	78
B - Sur le plan social .....	81
<b>III - LES DIFFICULTÉS DU GIC-ÉLEVEURS.....</b>	<b>81</b>
A - Les problèmes internes au groupe .....	81



B - Les problèmes externes au groupe.....	81
1 - En Élevage.....	81
2 - En Agriculture.....	82
3 - Les infrastructures.....	82
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>84</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>86</b>
<b>TABLE DE MATIÈRES.....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>96</b>



## ANNEXES

**Annexe 1** : Questionnaire réservé aux différents responsables des responsables des GIC

**Annexe 2** : Loi de 1992/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune

**Annexe 3** : Procès verbal de l'Assemblée constitutive du GIC NGOULFA de Ngoulmekong

**Annexe 4** : Les certificats d'inscriptions de quelques GIC

**Annexe 5** : Les rapports d'activités de quelques GIC

**Annexe 6** : Représentation de quelques Groupes d'Initiative Commune de l'arrondissement de Sangmélina

## **Annexe 1 : Questionnaire réservé aux différents responsables des responsables des GIC**

### **QUESTIONNAIRE RESERVÉ AUX RESPONSABLES DE GIC**

**Guide d'entretien..... Lieu et date.....**

**Nom et prénom.....**

**Age..... Sexe.....**

**Fonction..... Village.....**

#### **I- GENESE**

**1- Comment est née votre groupe d'initiative commune ?.....**

**2- Qui sont les principaux initiateurs ?.....**

**3- Qu'est-ce qui a été à l'idée de la création de votre groupe d'initiative commune ?**

- L'action des autorités publiques
- L'influence des autres associations
- Autre action ou influence

#### **II- FONCTIONNEMENT**

**4- Quelle est l'activité principale de votre groupe d'initiative commune depuis sa création ?.....**

**5- Quelle est la fréquence des Assemblées Générales ?.....**

**6- Comment sont les assemblées Générales (ordre du jour, prise de décision, participation aux débats, etc.) ?.....**

**7- Comment les projets sont-ils initiés ?.....**

**8- Si nous parlions de conflits que vous rencontrez et des difficultés auprès des autres associations, si oui lesquels auraient éclatés au sein de votre GIC ? et quels sont les sources de règlements ?.....**

.....

### III- RÉALISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

9- Quelles activités économiques pratiquez-vous avant la création de votre GIC ?.....

10- L'existence des GIC a-t-il eu des répercussions sur la vie sociale et économique de votre localité ? Si oui comment le savez-vous ?.....

.....

11- Pouvez-vous nous énumérer si elles existent quelques réalisations de votre GIC ?.....

.....

12- Pensez-vous que votre GIC a transformé la vie socio économique des populations si oui comment ?.....

13- Pouvez-vous nous lister ce que vous avez concrètement réalisé dans l'arrondissement de Sangmélina ?.....

14- Ces réalisations sont-elles appréciées auprès des populations ?.....

.....

### CONCLUSION

15- Pensez-vous que les objectifs fixés au sein du GIC sont atteints ? Si oui qu'est-ce qui le prouve ?.....

16- Avez-vous le sentiment que votre GIC contribue efficacement à la lutte contre l'oisiveté et l'exode rural ?.....

17- Etes-vous satisfaits des actions entreprises par les différents GIC créés dans l'arrondissement de Sangmélina ?.....

18- Sinon que souhaiteriez-vous de ces GIC ?.....

19- Les groupes d'initiative commune de l'arrondissement présentent-ils un avenir meilleur ?.....

**Merci de votre aimable collaboration**

## **Annexe 2**

Loi de 1992/006 du 14 aout 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune

### **Annexe 3**

Procès verbal de l'Assemblée constitutive du GIC Ngoulfa de Ngoulmekong

## **Annexe 4**

Les certificats d'inscriptions de quelques GIC

## **Annexe 5**

Les rapports d'activités de quelques GIC



## **Annexe 6**

Représentation de quelques Groupes d'Initiative Commune de l'arrondissement  
de Sangmélima